

*Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick,
Turélie, agents de la Fonction publique*

**DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE**

2021

02

INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

LA RAISON D'ÊTRE CASDEN BANQUE POPULAIRE

La CASDEN Banque Populaire est une entreprise coopérative, responsable, à l'écoute de ses parties prenantes. Sa nature de banque coopérative l'a amenée depuis toujours à agir en tenant compte de la performance sociale, sociétale, environnementale, bien au-delà de la nécessaire performance économique.

La loi Pacte a donné la possibilité aux entreprises qui le souhaitent de définir leur « raison d'être ». C'est une précieuse boussole pour inscrire les décisions stratégiques dans la durée.

Après des travaux associant dirigeants, Administrateurs et militants, la CASDEN Banque Populaire a défini sa raison d'être validée en janvier 2020. Elle exprime tout à la fois la vision et la mission de la CASDEN Banque Populaire :

« Banque coopérative, nous nous engageons dans une démarche solidaire et durable pour accompagner avec équité et confiance les projets des agents de la Fonction publique. »

LA DIFFÉRENCE COOPÉRATIVE DES BANQUES POPULAIRES

LE MODÈLE COOPÉRATIF, GARANT DE STABILITÉ ET DE RÉSILIENCE

Créée au début des années cinquante et destinée à l'origine aux enseignants, la CASDEN s'est peu à peu ouverte à la recherche et à la culture. En 1974, elle noue un partenariat avec les Banques Populaires régionales (et adopte elle-même le statut de Banque Populaire), permettant à ses Sociétaires de bénéficier d'une offre bancaire complète et de proximité. Elle s'implante dans les départements d'outre-mer dans les années quatre-vingt, puis dans le Pacifique à partir de 1996.

Depuis fin 2015, la CASDEN Banque Populaire est ouverte à tous les agents de la Fonction publique.

Banque coopérative et entreprise de l'économie sociale et solidaire, la CASDEN Banque Populaire accompagne ses Sociétaires dans leurs projets en leur proposant une offre globale d'épargne, de crédits et de caution aux meilleures conditions. La CASDEN Banque Populaire poursuit un but autre que le seul partage des bénéfices, ceux-ci étant majoritairement consacrés au développement de son activité au service de ses Sociétaires.

Au-delà de son métier de banquier, la CASDEN Banque Populaire porte également une politique d'engagement sociétal forte : elle est particulièrement active dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de la culture, du sport, de l'éducation au développement durable, de l'économie sociale. La CASDEN Banque Populaire est également proche de nombreuses organisations représentatives de la Fonction publique. Une façon d'accompagner ses Sociétaires dans leur métier et d'être à leurs côtés au quotidien.

Le modèle coopératif de la CASDEN Banque Populaire repose sur quatre piliers :

LA DOUBLE QUALITÉ DE SES MEMBRES

Pour bénéficier des services de la CASDEN Banque Populaire, il faut en être Sociétaire. Ainsi, au 31 décembre 2021, quelque 2,1 millions de personnes sont tout à la fois « clientes » et « actionnaires » de la CASDEN Banque Populaire. 100% du capital de la CASDEN Banque Populaire appartient à ses Sociétaires.

UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE FONDÉE SUR LE PRINCIPE « UNE PERSONNE, UNE VOIX »

Tous les Sociétaires, sans discrimination ni différenciation notamment fondée sur la part de détention de capital, votent selon le principe « une personne, une voix ». Les membres du Conseil d'Administration sont élus démocratiquement par et parmi les Sociétaires.

UN ENGAGEMENT DE SES MEMBRES AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Outre la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun, la CASDEN Banque Populaire peut compter sur un réseau militant de plusieurs milliers de Sociétaires volontaires et engagés. Ils participent à la vitalité de son modèle coopératif, dont la finalité est d'être au service de ses membres. Ainsi, 230 Délégués portent les messages et les valeurs de la CASDEN Banque Populaire auprès de ses partenaires. Ils animent un réseau de 7 080 correspondants. Ce réseau militant, symbole d'un engagement collectif, fait la force de la CASDEN Banque Populaire et sa spécificité dans le secteur bancaire.

UN MODÈLE COOPÉRATIF TRANSPARENT AU SERVICE DES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES

Informer clairement ses Sociétaires sur les offres et les produits qu'ils souscrivent, traiter de manière équitable tous les Sociétaires en ne prenant en compte que la contribution de chacun à la coopérative, sont au cœur de ses pratiques.

Les excédents de la CASDEN Banque Populaire sont prioritairement mis en réserve pour assurer son développement et celui de ses membres, dans une logique de long terme au bénéfice des Sociétaires actuels et futurs.

UN MODÈLE D'AFFAIRE SPÉCIFIQUE

La CASDEN Banque Populaire présente la particularité de ne s'adresser qu'aux agents de la Fonction publique et aux personnes morales dont l'activité est au service de ces derniers. Par ailleurs, elle ne propose pas toute la gamme de produits d'une banque de détail traditionnelle, concentrant son offre autour de l'épargne, des crédits et de la caution. C'est pourquoi elle a noué un partenariat avec les Banques Populaires régionales pour compléter son offre et proposer un accueil de proximité à tous ses Sociétaires.

Dans le cadre de son plan stratégique ELAN 2024, la CASDEN Banque Populaire veut poursuivre son développement auprès de tous les agents de la Fonction publique et les accompagner dans leurs projets professionnels et personnels en répondant à leurs besoins, notamment en faveur de la transition énergétique.

01

NOS RESSOURCES



NOS SOCIÉTAIRES

- 2,1 millions de Sociétaires
- 230 Délégués
- 7 080 Correspondants
- 18 Administrateurs
- 2 Censeurs



NOTRE MODÈLE COOPÉRATIF

- La double qualité de ses membres : les Sociétaires sont à la fois clients et détenteurs du capital de la CASDEN
- Une gouvernance démocratique fondée sur le principe « Une personne, une voix »



NOS PARTENARIATS

- Des partenariats avec différents acteurs de la Fonction publique : ministères, établissements publics de santé, syndicats de la Fonction publique, universités, etc.



NOTRE CAPITAL HUMAIN

- 506 collaborateurs au siège et en délégations
- 90% indice égalité femmes-hommes
- 6,1 % d'emplois de personnes handicapées



NOTRE CAPITAL FINANCIER

- 2,2 Md € de capitaux propres dont :
 - 459 M € de Parts Sociales
 - 1,6 Md € de réserves impartageables
- Ratio de solvabilité : 31,8%¹



NOTRE PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE

- 108 Délégations réparties sur tout le territoire national (métropole et outre-mer)
- 1 siège social, bâtiment certifié HQE Effinergie+



NOS RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

- 2,7 M de kWh consommés
- 1 284 m³ d'eau consommés

¹ Voir chapitre XX

02

NOS ACTIVITÉS

LA RAISON D'ÊTRE DE LA CASDEN BANQUE POPULAIRE

« Banque coopérative, nous nous engageons dans une démarche solidaire et durable pour accompagner avec équité et confiance les projets des agents de la Fonction publique. »

MOBILISER L'ÉPARGNE DE NOS SOCIÉTAIRES

POUR FINANCER À MEILLEUR COÛT LES PROJETS DE NOS SOCIÉTAIRES : CRÉDIT IMMOBILIER CRÉDIT CONSOMMATION

GARANTIR LES PRÊTS DE NOS SOCIÉTAIRES FAITS EN BANQUE POPULAIRE : LA CAUTION

03

NOTRE CRÉATION DE VALEUR



POUR NOS SOCIÉTAIRES

- 5,9M € d'intérêts aux Parts Sociales
- 31 M € de mise en réserve pour assurer la pérennité de l'entreprise et financer l'avenir



VIA NOS FINANCEMENTS

- 9,2 Md € d'encours crédit auprès de nos Sociétaires pour financer :
 - leurs projets de consommation
 - leurs projets immobiliers
- 61 Md € d'encours de caution garantis par CASDEN ou sa filiale Parnasse Garanties



POUR NOS FOURNISSEURS

- 46,7 M € d'achats



POUR L'ÉTAT, LES COLLECTIVITÉS ET AUTRES ORGANISMES

- 16,9 M € d'impôts



POUR NOS TALENTS

- 48,9 M € de salaires des collaborateurs au siège et en Délégations
- 130 recrutements en CDD, CDI et alternants



POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

- 2,2 M € d'engagement sociétal (fondations, mécénat et partenariats non commerciaux)

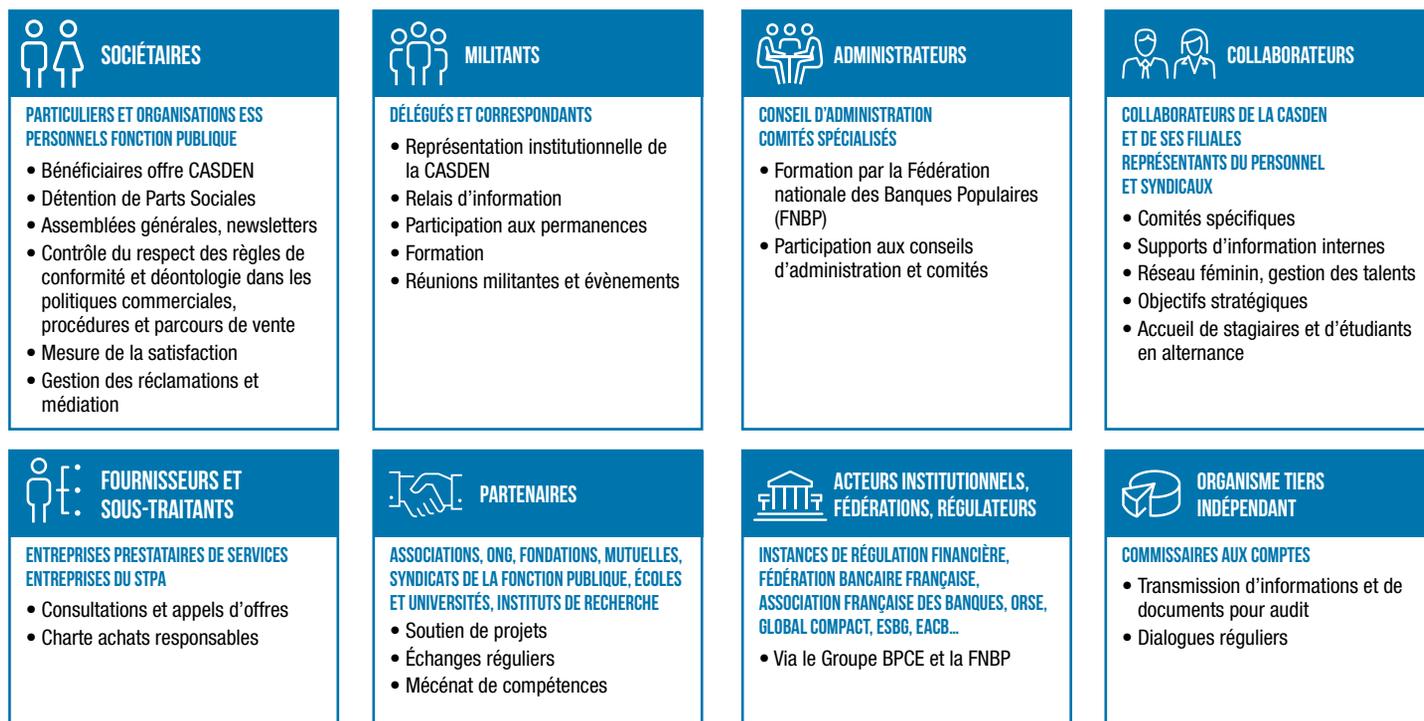


POUR L'ENVIRONNEMENT

- Financements de la transition environnementale :
 - 55 M € d'investissements responsables (encours)
 - 24,6 M € de financement de projets de Sociétaires (production)

UNE PROXIMITÉ CONSTANTE AVEC LES PARTIES PRENANTES

La CASDEN Banque Populaire mène directement un dialogue permanent et constructif avec les différentes parties prenantes. Elle collabore avec de nombreux acteurs (État, collectivités locales, associations...) sur des projets sociétaux ou environnementaux, par exemple. Elle forme ses Administrateurs, consulte ses Sociétaires et ses collaborateurs.



L'ENGAGEMENT COOPÉRATIF & RSE DE LA CASDEN BANQUE POPULAIRE

LA CASDEN BANQUE POPULAIRE S'EST DOTÉE D'UNE STRATÉGIE COOPÉRATIVE & RSE AMBITIEUSE

Le Comité RSE de la CASDEN Banque Populaire contribue à la définition des grandes orientations de la banque en matière de RSE et fait des préconisations au Conseil d'Administration.

Dans le cadre de cette stratégie RSE 2019-2021, la CASDEN Banque Populaire a obtenu la labellisation LUCIE 26 000 en novembre 2019, sur la base d'un audit réalisé par Bureau Veritas.

Label de référence en matière de RSE en France, aligné sur la norme internationale de la responsabilité sociétale (RSE), l'ISO 26000, cette distinction démontre l'engagement de la CASDEN dans une véritable démarche de respect de toutes ses parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, partenaires...) conformément aux principes du développement durable.

Par l'obtention de ce label, la CASDEN Banque Populaire est engagée dans une démarche structurante d'amélioration continue sur trois ans, pour devenir plus responsable. Bureau Veritas a réalisé un audit de suivi en mai 2021, qui a validé le respect des engagements pris par la CASDEN Banque Populaire.

La CASDEN Banque Populaire fait preuve d'un très bon niveau de maturité.

La RSE est intégrée pleinement dans le plan stratégique ELAN 2024 de la CASDEN Banque Populaire avec deux volets principaux : entreprise responsable et consommation responsable.

Le suivi des actions de RSE est assuré par un référent dédié, au sein de la Direction Communication Groupe et Développement Durable

(1 ETP est consacré à la RSE). La mise en œuvre des actions repose, de manière plus large, sur l'ensemble des directions de la CASDEN Banque Populaire.

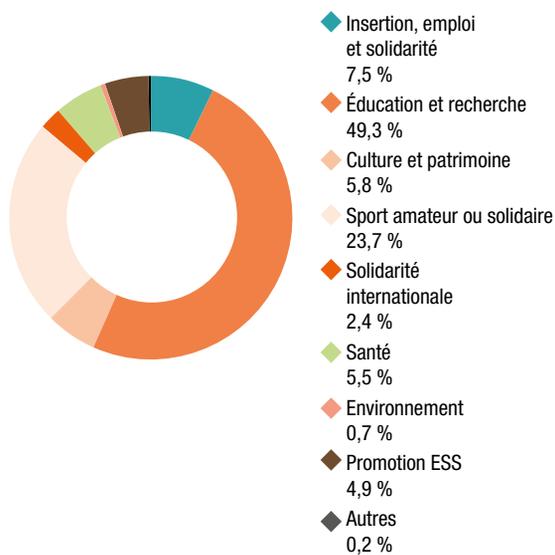
Preuve de cet engagement, des critères RSE sont intégrés dans le calcul de l'accord d'intéressement.

L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE DE LA CASDEN BANQUE POPULAIRE

La CASDEN Banque Populaire s'appuie depuis 2011 sur un outil spécifique commun à l'ensemble du réseau Banques Populaires lui permettant de rendre compte auprès de ses Sociétaires de ses actions de responsabilité sociétale et coopérative. Fondée sur la norme internationale RSE ISO 26000, l'Empreinte Coopérative et Sociétale recense et valorise chaque année en euros les actions mises en place au sein de la banque en faveur des principales parties prenantes du réseau Banque Populaire. Reflet du « plus coopératif » des Banques Populaires, cet outil ne prend en compte que les actions allant au-delà des obligations légales, d'un objectif strictement commercial, et de l'exercice classique du métier bancaire. Ces données sont intégrées dans le dispositif d'open data du Groupe BPCE. En 2021, l'Empreinte Coopérative et Sociétale de la CASDEN Banque Populaire s'est élevée à 5,6 millions d'euros.

La CASDEN Banque Populaire, banque coopérative de la Fonction publique, est fortement engagée auprès du monde de l'éducation, mais aussi dans les domaines de la recherche, de la santé, et du sport, etc. En 2021, son engagement sociétal s'élève à près de 2,2 millions d'euros.

Engagement sociétal 2021



ENCOURAGER L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE

Fidèle à ses origines, la CASDEN Banque Populaire contribue au développement d'outils pédagogiques permettant d'accompagner les enseignants dans l'animation de leur classe et leur métier.

En partenariat avec la Fondation La main à la pâte, la CASDEN Banque Populaire soutient et diffuse un kit pédagogique et, notamment, un guide gratuit à destination des enseignants visant à vulgariser le rapport spécial du GIEC « Climat, océan, et cryosphère ».

La CASDEN Banque Populaire soutient depuis la première édition et participe au jury de « Ma thèse en 180 secondes », organisé par la Conférence des présidents d'université (CPU) et le CNRS. Ce concours favorise la vulgarisation de la recherche auprès du grand public, en imposant à des chercheurs un temps de parole limité pour présenter leurs travaux de façon claire et ludique.

La CASDEN Banque Populaire et la Fondation de l'Avenir ont par ailleurs remis la « Bourse du Chercheur 2021 » au Docteur Ludivine ELIAHOU, cardiologue au sein de l'Hôpital Bichat-Claude Bernard, à Paris, pour son « Étude clinique sur les effets bénéfiques d'un entraînement combinant endurance et résistance pour des patients atteints du syndrome de Marfan ».

IMPULSER LES VALEURS DU SPORT

La CASDEN Banque Populaire est partenaire premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

À ce titre, elle s'attache à valoriser les fonctionnaires qui vont rendre ces Jeux possibles, mais aussi ceux qui, participeront à la performance en tant qu'athlètes. Elle a ainsi choisi d'apporter son soutien à la Fondation pour le Pacte de performance, dans l'objectif d'accompagner Manon BRUNET, escrimeuse et Maréchal des logis dans la Gendarmerie nationale et Manon GENEST, para-athlète, ingénieure Santé et Sécurité au Travail au ministère des Armées. Elle accompagne également Cyrielle DUHAMEL, nageuse et agent de sécurité dans la Police nationale.

Dans le cadre du volet Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la CASDEN Banque Populaire a lancé l'exposition « Histoire, Sport & Citoyenneté (1896-2024) », un programme éducatif national. L'exposition est diffusée gratuitement dans les établissements

scolaires et les établissements de la Fonction publique. Elle rend hommage, au travers de 30 panneaux, aux championnes et champions qui ont fait les Jeux Olympiques de 1896 à nos jours et illustre les valeurs citoyennes qu'ils incarnent. En 2021, l'exposition a été présentée plus de 1000 fois en métropole et outre-mer.

La CASDEN Banque Populaire a soutenu de nombreux projets dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique, du 1^{er} au 6 février 2021, son réseau de militants a organisé de nombreux événements sur le thème de la santé.

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Banque coopérative, la CASDEN Banque Populaire souhaite montrer son engagement pour le rayonnement de l'économie sociale et solidaire (ESS).

La CASDEN Banque Populaire et Sciences Po Paris ont, par ailleurs, lancé en 2015 une plateforme d'économie sociale et solidaire au sein de l'École des affaires internationales (PSIA). La CASDEN Banque Populaire continue à soutenir le développement de ce projet pilote d'innovation pédagogique sur l'ESS, au travers d'un enseignement transversal, ouvert à tous les étudiants de Sciences Po.

En partenariat avec l'ESPER, la CASDEN Banque Populaire soutient l'opération « Mon ESS à l'École » qui propose aux classes de collège et lycée de parcourir toutes les étapes de création d'un projet entrepreneurial en ESS, de la définition de son utilité sociale à la production d'un bien ou d'un service. Les valeurs d'égalité, de coopération et de solidarité, ainsi que les principes de gouvernance démocratique et de lucrativité limitée qui caractérisent l'ESS concourent, une fois mis en pratique, à la formation de citoyens responsables.

ACCOMPAGNER LES FONCTIONNAIRES AU QUOTIDIEN

Dans une volonté d'accompagner tous les agents de la Fonction publique dans leur métier et d'être à leur côté au quotidien, la CASDEN Banque Populaire a choisi de soutenir les web-conférences WEKA traitant de sujets d'actualité du secteur public. Animées par des experts, ces web-conférences ont traité notamment en 2021 : la crise sanitaire, repenser l'école à l'ère du numérique ; jeunes agents, réussir sa première prise de poste dans la fonction publique ; manager et faire coopérer les générations entre elles, éviter les conflits, etc.

La CASDEN Banque Populaire a également soutenu des événements de grande ampleur sur tout le territoire, notamment la 6^e édition de Neuroplanète sur le thème « Notre cerveau est capable de tout ! Rebondir, s'adapter, inventer » en mars 2021 à Nice ; la 3^e édition de la soirée des hôpitaux sur l'« Hôpital : ce que le Covid a révélé », en septembre 2021 à Paris ; et le forum Futurapolis Santé sur la santé et l'innovation, en octobre 2021 à Montpellier.

LA FONDATION D'ENTREPRISE BANQUE POPULAIRE

La CASDEN Banque Populaire soutient la Fondation Banque Populaire, instrument de mécénat national des 14 Banques Populaires et de leurs Sociétaires depuis 1992. Accompagner la réussite, c'est la mission des Banques Populaires depuis leur origine. Leur Fondation d'entreprise décline cette conviction avec un engagement dans la durée en faveur de l'initiative individuelle et de la jeunesse, dans les domaines de la musique classique, du handicap et de l'artisanat d'art.

En tirant parti de sa présence territoriale, de l'expertise de ses jurys, et des anciens lauréats, la Fondation a constitué un large réseau démontrant que la réussite est multiple et à la portée de tous. En 2021, la Fondation a ainsi déjà accompagné plus de 822 projets de vie.

Pour les Sociétaires, les clients comme pour les collaborateurs, les lauréats de la Fondation incarnent l'engagement coopératif et sociétal des Banques Populaires en portant leurs valeurs de solidarité, d'esprit d'entreprendre et de goût pour l'innovation. Pour savoir plus : <https://www.fondationbanquepopulaire.fr/>

LE FONDS DE DOTATION DE LA FNBP

En cohérence avec les actions des Banques Populaires sur leur territoire, la Fédération nationale des Banques Populaires (FNBP) insuffle et porte une politique de partenariats et de mécénat via son Fonds de dotation qui a pour priorités d'action l'emploi-insertion par l'entrepreneuriat et le soutien à des chaires de recherche. En 2021, le soutien à l'Adie – association qui finance, conseille et accompagne des micro-entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité – reste prégnant, tout comme celui à Entreprendre pour Apprendre, association qui sensibilise et développe les compétences entrepreneuriales des jeunes. Depuis 2015, la FNBP développe son soutien à des chaires de recherche : financement de projets de recherche sur la gouvernance coopérative avec la Burgundy School of Business, de travaux sur la différence coopérative avec la Chaire Lyon 3 Coopération ou encore d'études sur la performance des territoires en matière d'innovation avec la chaire de l'immatériel, Paris Sud. Dans le domaine du « Droit privé des activités économiques et des coopératives financières », la FNBP apporte son soutien au concours annuel de thèses organisé par l'IFJD (Institut Louis Joinet).

LA CASDEN BANQUE POPULAIRE S'INSCRIT DANS LA STRATÉGIE RSE DU GROUPE BPCE

En 2021, le Groupe BPCE a placé le climat et « l'expérience collaborateur » au cœur de son nouveau plan stratégique BPCE 2024*. Les engagements de la CASDEN Banque Populaire s'inscrivent également en cohérence avec ce projet stratégique qui met en avant une stratégie environnementale forte combinée à des objectifs intermédiaires ambitieux et une stratégie RH favorisant la qualité de vie au travail et le développement professionnel de tous les collaborateurs. En complément, la politique RSE du Groupe associe des fondamentaux qui soulignent la prise en compte globale de notre responsabilité économique et sociétale, et le respect de principes qui guident notre démarche.

Dans ce contexte la stratégie RSE du Groupe BPCE a été structurée autour de trois axes :

- répondre aux attentes de la société civile en favorisant l'inclusion et la solidarité tout en restant un mécène actif sur la place ;
- devenir un acteur majeur de la transition environnementale en plaçant les enjeux sur le climat comme priorité d'action de tous ses métiers et de toutes ses entreprises. Le Groupe BPCE s'engage à aligner l'ensemble de ses portefeuilles sur une trajectoire « Net Zéro ». Il veut accompagner tous ses clients dans leur transition environnementale et accélérer la réduction de son empreinte carbone propre ;
- dessiner le futur du travail en offrant à ses collaborateurs et futurs employés un environnement de travail hybride adapté afin de déployer efficacement le télétravail. Le Groupe souhaite également faire progresser ses collaborateurs, talents et jeunes salariés, en les accompagnant dans des circuits de formation spécifiques. En parallèle, le Groupe continue d'encourager la mixité dans les fonctions dirigeantes.

Pour en savoir plus sur la stratégie RSE et la DPEF du Groupe BPCE, voir le lien : Documents de référence et URD du Groupe BPCE

La CASDEN Banque Populaire inscrit son action dans le respect des

engagements de BPCE vis-à-vis du Global Compact, depuis 2012. Ce code de bonne conduite est à ce jour le plus reconnu au plan international. Les références sur lesquelles il s'appuie (ONU, OCDE, OIT...) permettent à la CASDEN Banque Populaire de lancer, de poursuivre et de développer sa politique en matière de développement durable, dans le respect des standards internationaux.

LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'ANALYSE DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS DE LA CASDEN BANQUE POPULAIRE

Afin d'identifier ses enjeux extra-financiers les plus stratégiques, BPCE a mis en place en 2018 un groupe de travail avec des représentants des correspondants RSE des Banques Populaires et Caisses d'Épargne et des Directions métiers de BPCE : Ressources Humaines, Risques, Communication financière, Achats... et les Fédérations.

Une cartographie des risques extra-financiers a été élaborée, qui s'inspirant de la méthodologie d'analyse des risques de la Direction des Risques du Groupe. Cette cartographie définit :

- un univers de 20 risques RSE répartis en trois typologies : gouvernance, produits et services, fonctionnement interne et chaque risque fait l'objet d'une définition précise ;
- une méthodologie de cotation de ces risques, en fonction de leur fréquence et de leur gravité.

Depuis 2018, des représentants des correspondants RSE et des divers métiers de BPCE se rencontrent chaque année pour faire une mise à jour de cette cartographie. Lors de ces ateliers, les risques extra-financiers et leurs cotations sont revus au prisme :

- de l'évolution de la réglementation ;
- de l'évolution de la macro-cartographie des risques Groupe ;
- des recommandations des auditeurs externes du reporting ;
- des demandes des agences de notation et investisseurs ;
- des nouveaux standards de reporting.

À la suite des travaux menés cette année par le Groupe BPCE, cette cartographie a ensuite été soumise à des experts métiers de la CASDEN Banque Populaire, puis validée par le Comité des risques.

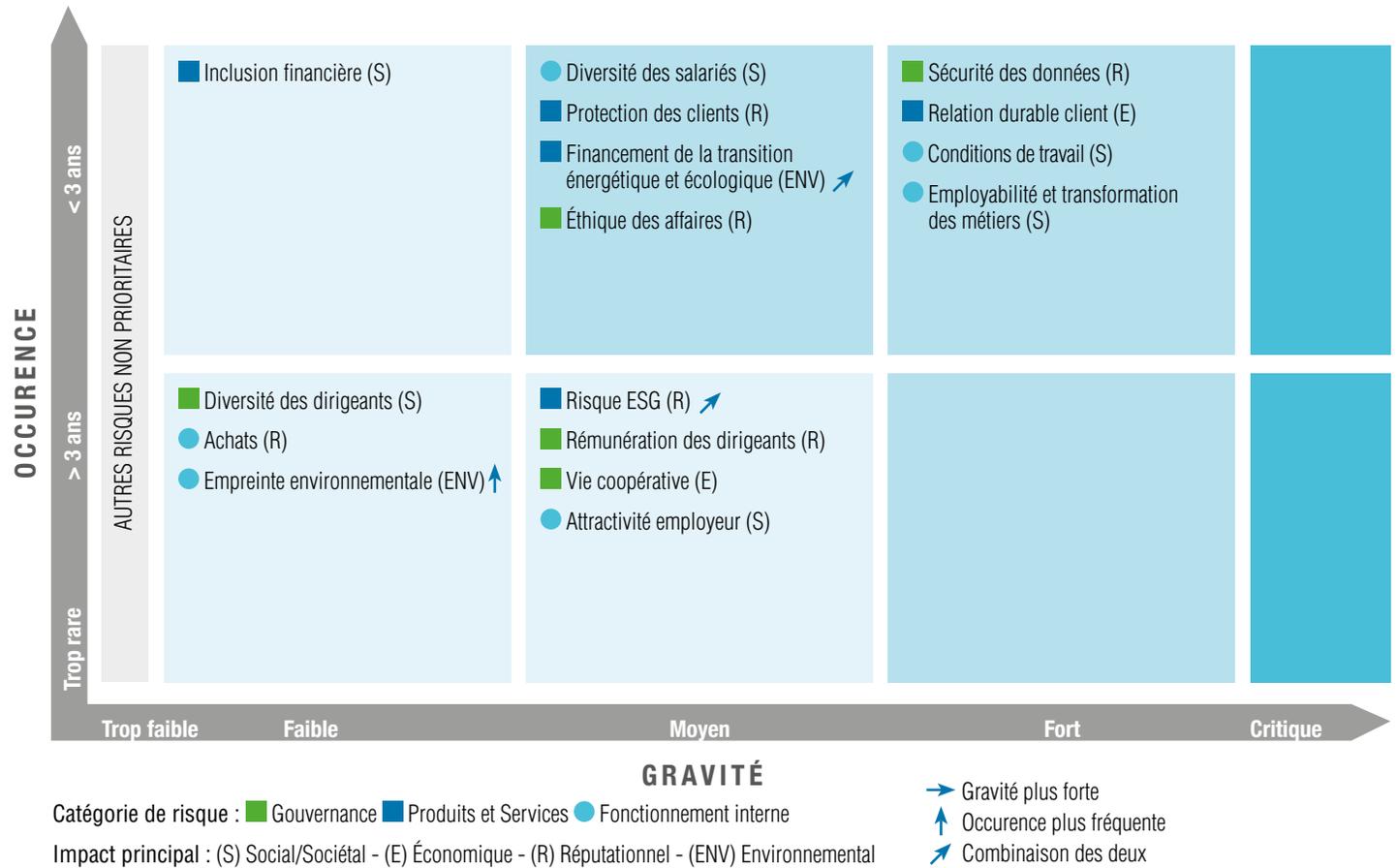
L'analyse conduite a fait émerger huit risques majeurs : diversité des salariés, éthique des affaires, protection des clients, sécurité des données, relation durable clients, financement de la transition énergétique et écologique, conditions de travail, employabilité et transformation des métiers.

D'autres modifications sont également présentes dans la matrice des risques extra-financiers en 2021 :

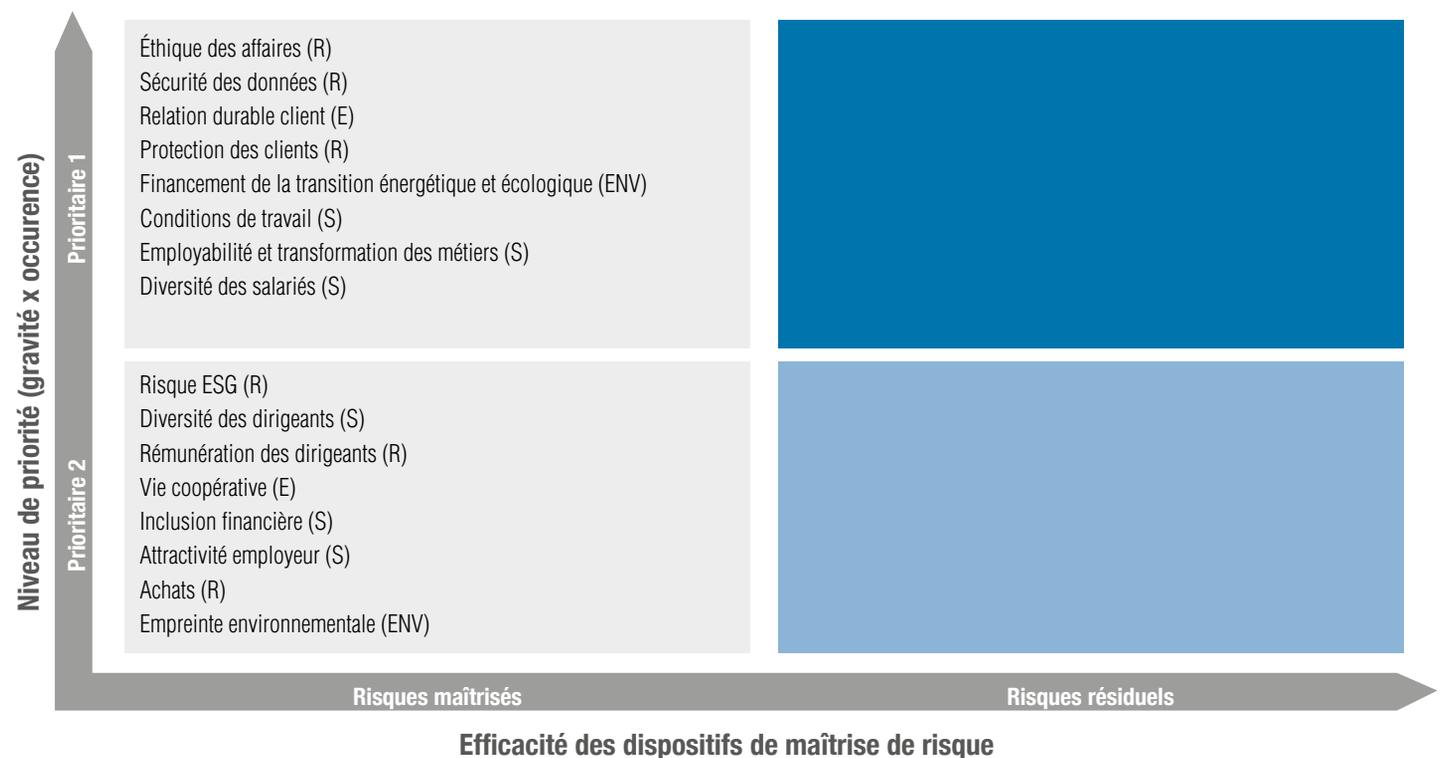
- le « risque climatique physique, sanitaire et technologique » a été supprimé. Il a été considéré comme un risque essentiellement opérationnel, intégré aux risques opérationnels du Groupe. Son maintien dans la matrice des risques extra-financiers n'a pas été jugé pertinent ;
- la taxonomie des impacts des risques extra-financiers a été revue. Les impacts principaux sont désormais : environnemental, social/sociétal, économique et réputationnel. L'objectif était de restreindre les impacts à l'univers extra-financier.

* Le plan stratégique 2021-2024 du Groupe BPCE.

Cartographie des risques RSE bruts de la CASDEN Banque Populaire



Cartographie des risques RSE nets de la CASDEN Banque Populaire



Catégorie de risque	Priorité*	Risques extra-financiers	Définition	Page
PRODUITS ET SERVICES	1	RELATION DURABLE CLIENT	Assurer une qualité de service pérenne et satisfaisante aux clients	x
	1	FINANCEMENT DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	Absence de stratégie de financement dans les projets favorables à la transition environnementale	x
	1	PROTECTION DES CLIENTS	Faciliter la compréhension des produits et services par tous les clients Communiquer clairement et vendre des produits et services adaptés à chaque besoin du client	x
	2	INCLUSION FINANCIÈRE	Assurer un accès à l'offre pour tout public tant au niveau géographique que technologique	x
	2	RISQUES ESG	Non-intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions de financement et d'investissement	x
FONCTIONNEMENT INTERNE	1	EMPLOYABILITÉ ET TRANSFORMATION DES MÉTIERS	Adéquation des besoins de l'entreprise avec ceux des salariés pour répondre aux évolutions des métiers	x
	1	DIVERSITÉ DES SALARIÉS	Assurer l'égalité de traitement des candidats à l'embauche et des salariés au sein de l'entreprise	x
	1	CONDITIONS DE TRAVAIL	Assurer des conditions de travail respectueuses des salariés	x
	2	ATTRACTIVITÉ EMPLOYEUR	Difficulté d'attraction des talents dans un marché compétitif	x
	2	ACHATS	Relation non durable avec les fournisseurs et sous-traitants	x
	2	EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	Contribution au changement climatique par l'émission de gaz à effet de serre du fait du fonctionnement de la banque	x
GOUVERNANCE	1	ÉTHIQUE DES AFFAIRES	Respect de la réglementation, lutte contre la corruption et la fraude, prévention des pratiques non éthiques et accessibilité à l'information	x
	1	SÉCURITÉ DES DONNÉES	Protection contre les cybermenaces, assurer la protection des données personnelles des salariés et des clients et assurer la continuité d'activité	x
	2	DIVERSITÉ DES DIRIGEANTS	Manque d'indépendance et de diversité et de représentativité au sein des instances de gouvernance	x
	2	VIE COOPÉRATIVE	Participation insuffisante des Sociétaires, manque de formation des élus, incompréhension du modèle coopératif par le régulateur, les clients et la société civile dans son ensemble	x
	2	RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS	Non-intégration de critères extra-financiers et de long terme dans la rémunération des dirigeants	x

* Priorité de niveau 1 = risques prioritaires/Priorité de niveau 2 = risques secondaires

Pour l'exercice 2021, le périmètre de la DPEF concerne les entités suivantes :

- CASDEN Banque Populaire
- Parnasse Garanties

LES INDICATEURS CLÉS DE PILOTAGE, ACTIONS ET POLITIQUES POUR LA CATÉGORIE DE RISQUE PRODUITS ET SERVICES

PRODUITS ET SERVICES

RISQUE PRIORITAIRE	RELATION DURABLE CLIENT				
Description du risque	Assurer une qualité de services pérenne et satisfaisante aux clients				
Indicateur clé	2021	2020	2019	Évolution 2020-2021	Objectif
Indicateur de satisfaction (TS-I*)	43 (sur 14 603 répondants)	44 (sur 15 330 répondants)	38 (sur 16 553 répondants)	-1	45

*** Indication méthodologique TS-I :**

· Le degré de satisfaction est estimé à partir des retours des Sociétaires à la question « Globalement, quel est votre niveau de satisfaction concernant la CASDEN ? » avec une échelle de réponse : très satisfait, assez satisfait, peu satisfait, pas du tout satisfait.

· Mode de calcul : TS-I = % de très satisfaits - % d'insatisfaits (peu ou pas du tout satisfaits).

Source : baromètre CASDEN géré par KANTAR TNS.

POLITIQUE QUALITÉ

La CASDEN Banque Populaire a mis en place un « Comité Satisfaction » pour coordonner et suivre les leviers favorisant la satisfaction des Sociétaires : amélioration de l'accessibilité et du traitement des demandes des Sociétaires, mobilisation et animation interne des collaborateurs, ainsi qu'un pilotage des indicateurs issus des différents dispositifs. L'ambition est « tous engagés pour l'excellence de la relation et de l'expérience client ».

La CASDEN Banque Populaire cherche à proposer une « expérience client » aux meilleurs standards du marché.

Pour ce faire, la CASDEN Banque Populaire s'est dotée d'outils d'écoute pour fournir les repères permettant d'engager efficacement l'action en faveur de la satisfaction des Sociétaires, le TS-I (% très satisfaits – % insatisfaits) est l'indicateur qui permet de l'évaluer. Ces dispositifs permettent d'interroger les Sociétaires CASDEN Banque Populaire à la suite d'un rendez-vous avec un conseiller afin de piloter la satisfaction client en temps réel et de déployer des actions d'amélioration locales, mais également à la suite d'un parcours d'adhésion, de prêt ou à un mouvement de leur épargne.

2021 se caractérise par une année de quasi statu quo du TS-I de la CASDEN Banque Populaire avec une évolution de -1 point après une forte progression de 6 points entre 2019 et 2020. Cet indicateur atteint un bon niveau de satisfaction globale : plus de la moitié des Sociétaires (54%) se déclarent « très satisfaits » de la CASDEN Banque Populaire contre 1 Sociétaire sur 10 « insatisfait ».

Autre indicateur clé pour la démarche Qualité CASDEN : l'indicateur de recommandation, le NPS* (Net Promoter Score). Il atteint 10 points en 2021, avec une belle progression de +4 points par rapport à 2020.

En 2021, l'activité de la CASDEN Banque Populaire a connu une intensité et un rythme variés notamment pour les 2 premiers trimestres :

- l'activité du 1^{er} trimestre a été impactée par les nouvelles normes du Haut Conseil de Stabilité Financière qui s'appliquent à toutes les banques ;
- au 2^e trimestre, l'activité a fortement augmenté (+20% d'appels téléphoniques), rendant plus difficile un traitement rapide et efficace des demandes des Sociétaires.

Pour y faire face, la CASDEN Banque Populaire s'est réorganisée pour une meilleure gestion des prises d'appels, qui se traduit en fin d'année par une qualité de service téléphonique améliorée, proche de 85%.

Ce que disent les Sociétaires de la CASDEN Banque Populaire

85938 des Sociétaires ont répondu aux différentes enquêtes de satisfaction sur leur coopérative.

Le niveau de satisfaction des Sociétaires de la CASDEN Banque Populaire est très élevé :

- 96% des nouveaux Sociétaires trouvent les avantages CASDEN intéressants et 90% seraient prêts à utiliser l'offre (source : enquête Nouvelles entrées en relation, année 2021) ;
- 93% des Sociétaires sont satisfaits de la CASDEN Banque Populaire à la suite d'un rendez-vous avec un conseiller, 84% en sont même très satisfaits ! (source : enquête QHD, année 2021). La CASDEN Banque Populaire recontacte la plupart des Sociétaires mécontents ayant accepté de lever l'anonymat afin d'identifier la raison de leur mécontentement et rechercher ensemble une solution.

Le motif principal d'insatisfaction est lié à un manque de communication et d'information de la part de la CASDEN Banque Populaire.

Les 2 autres axes d'amélioration identifiés concernent une meilleure accessibilité et un traitement des demandes plus rapide. En ce sens la prise d'appels téléphoniques a été améliorée et la CASDEN Banque Populaire a lancé en 2021 des travaux sur le site Internet casden.fr.

RISQUE PRIORITAIRE	FINANCEMENT DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE				
Description du risque	Accompagner tous les clients vers la transition écologique et énergétique. Faire de cet enjeu une priorité opérationnelle pour tous les métiers du Groupe				
Indicateur clé	2021	2020	2019	Évolution 2020-2021	Objectif
Financement de la transition énergétique (en millions d'euros) ⁽¹⁾	55	30	26	83 %	Le Groupe CASDEN Banque Populaire s'est engagé à investir 10 M€ supplémentaires sur 3 ans (2022-2024) en faveur de la croissance verte

⁽¹⁾ Montant cumulé depuis 2012.

FINANCEMENT DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

La CASDEN Banque Populaire travaille à l'intégration de la RSE au cœur même de son offre de service et de financement. Ses encours de financement de la transition énergétique, au travers des fonds verts, s'élèvent à 55 millions d'euros.

Le groupe CASDEN Banque Populaire a souscrit au fonds Eurofidème Mirova II (2012), III (2014) et IV (2018).

En 2021, elle a souscrit également au fonds infrastructure InfraGreen de RGreen, qui a un fort impact environnemental.

Par ailleurs, la CASDEN Banque Populaire détient des obligations « Green Bond » d'Apple Inc depuis 2019 et du souverain polonais depuis 2020.

Dans le domaine de la gestion de ses portefeuilles de placement sous forme de titres, la CASDEN Banque Populaire a formalisé une politique d'investissement sectorielle dans le cadre de sa stratégie RSE 2019-2021 et en coordination avec le Comité RSE. Elle a été validée par son Conseil d'Administration en 2021.

Par ailleurs, dans le cadre de son plan stratégique ELAN 2024, elle s'attachera à :

- accompagner ses Sociétaires dans leur transition environnementale par une offre de financement et de services adaptée ;
- gérer les risques et opportunités liés aux transitions énergétiques, climatiques et écologiques.

La CASDEN Banque Populaire s'appuie également sur les travaux du Groupe BPCE qui développe les outils nécessaires pour répondre aux enjeux de transition environnementale de ses clients. Ainsi, des actions d'acculturation, de formation, des offres et partenariats spécifiques sont proposés sur les principaux marchés (Particuliers, Entreprises, Immobilier...).

Ces travaux stratégiques ont permis de restructurer la vision du Groupe autour de 5 filières majeures de transition environnementale.

En 2021, les travaux conduits par le Groupe BPCE ont permis de fixer un objectif ambitieux et structurant dans le cadre de son projet stratégique : augmenter l'encours de financement des secteurs de transition environnementale de la banque de détail de 12 milliards d'euros sur les secteurs de la rénovation énergétique, des énergies renouvelables et de la mobilité verte.

 RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	Accompagnement et financement des travaux énergétiques de nos clients sur l'ensemble des marchés
 ÉNERGIES RENOUVELABLES	Accompagnement du développement des projets d'énergies renouvelables dans les territoires
 MOBILITÉ	Accompagnement du marché des infrastructures et de l'équipement collectifs ainsi que de la mobilité verte des particuliers et entreprises
 ENTREPRISES EN TRANSITION	Accompagnement des entreprises dans la transformation de leurs activités face aux enjeux environnementaux
 OFFRE ÉCOCITOYEN	Développement d'offres vertes à destination de nos clients « écocitoyens » : épargne et assurance, monétique, banque au quotidien

LES SOLUTIONS AUX PARTICULIERS

La CASDEN Banque Populaire développe une gamme de « prêts verts » destinés aux particuliers pour faciliter l'acquisition de véhicules hybrides ou électriques, ou permettre la rénovation énergétique des logements.

Crédits verts : production en nombre et en montant

	2021		2020		2019	
	Production (M€)	Nombre	Production (M€)	Nombre	Production (M€)	Nombre
Éco-PTZ ⁽²⁾	3,294	243	3,520	242	3,403	234
PREVair ⁽³⁾	10,233	600	0,171	17	0	0
AUTOVair ⁽³⁾	11,110	672	0,627	61	0	0

⁽²⁾ Rectification des données en 2021 : production.

⁽³⁾ La CASDEN Banque Populaire distribue des PREVair et AUTOVair depuis octobre 2020.

RISQUE PRIORITAIRE	PROTECTION DES CLIENTS				
Description du risque	Faciliter la compréhension des produits et services par tous les clients. Communiquer clairement et vendre des produits et services adaptés à chaque besoin du client				
Indicateur clé	2021	2020	2019	Évolution 2020-2021	Objectif
Taux de réclamations info-conseil à réponse positive/Nombre de réclamations	4,47 %	1,69 %	4,15 %	+ 2,78 %	5 %

GOVERNANCE ET SURVEILLANCE DES PRODUITS

Tous les nouveaux produits ou services, quel que soit leur canal de distribution, ainsi que tous les supports commerciaux relevant de l'expertise de la fonction conformité, sont examinés en amont par celle-ci. Cette dernière s'assure ainsi que les exigences réglementaires applicables sont respectées, et veille à la clarté et à la loyauté de l'information délivrée à la clientèle visée et, plus largement, au public. Une attention particulière est également portée à la surveillance des produits tout au long de leur cycle de vie.

Par ailleurs, la fonction conformité coordonne la validation des défis commerciaux nationaux, s'assure que les conflits d'intérêts sont encadrés et que la primauté des intérêts des clients est prise en compte.

La fonction conformité veille tout particulièrement à ce que les procédures et parcours de vente, ainsi que les politiques commerciales, garantissent à tout moment et pour tous les segments de clientèle le respect des règles de conformité et déontologiques, notamment que le conseil fourni au client est adapté à ses besoins.

PROTECTION DE LA CLIENTÈLE

La conformité des produits et des services commercialisés par la CASDEN Banque Populaire et la qualité des informations fournies renforcent la confiance des clients et fondent la réputation du Groupe. Pour maintenir cette confiance, la fonction conformité place la notion de protection de la clientèle au cœur de ses activités.

À cette fin, les collaborateurs du Groupe sont régulièrement formés sur les sujets touchant à la protection de la clientèle afin de maintenir le niveau d'exigence requis en termes de qualité de service. Les formations visent à transmettre une culture de conformité et de protection de la clientèle aux nouveaux entrants et/ou collaborateurs de la force commerciale. Depuis 2019, une formation à la déontologie, intitulée « Les incontournables de l'éthique professionnelle », a été mise en place pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Par ailleurs, depuis 2019, BPCE déploie un Code de bonne conduite et d'éthique auprès de l'ensemble des établissements du Groupe BPCE.

Les voies de recours en cas de réclamation

Le traitement des réclamations est organisé autour de trois niveaux successifs décrits ci-dessous :

- 1^{er} niveau : les conseillers CASDEN Banque Populaire ;
- 2^e niveau : le service Réclamations de la banque si le différend n'a pas été réglé au niveau 1 ;
- 3^e niveau : le médiateur, si le différend persiste.

Le médiateur est une personnalité indépendante. Il dispose de son propre site Internet. Un formulaire permet au client de déposer sa demande de médiation.

Toutes les Banques Populaires disposent d'un service en charge des réclamations clients.

Les échanges ou transferts de réclamations entre les services relations clientèles des banques du Groupe et ceux des filiales sont organisés afin que toute réclamation puisse recevoir une réponse dans les meilleurs délais.

L'information du client sur les voies de recours

Ces voies de recours et les modalités de contact sont communiquées aux clients :

- sur le site Internet de la CASDEN Banque Populaire : <https://www.casden.fr/Plan-du-site/Reclamations> ;
- sur les plaquettes tarifaires ;
- dans les conditions générales.

Le pilotage du traitement des réclamations

Ce pilotage concerne en particulier :

- les motifs de plainte ;
- les produits et services concernés par ces plaintes ;
- les délais de traitement.

Des tableaux de bord sont communiqués périodiquement aux dirigeants des banques du Groupe, aux directions chargées du contrôle interne ainsi qu'à toutes les structures commerciales.

Parmi les motifs de réclamation, nous suivons notamment des indicateurs qui peuvent être révélateurs de décalages sur l'adéquation entre le service attendu par le client et le service fourni tels que l'information et le conseil : 18 % des réclamations traitées en 2021 ; les opérations non autorisées (contestation d'une opération pour absence d'autorisation), 3,7 % des réclamations traitées en 2021.

En 2021, 67% des réclamations ont été traitées dans les 10 jours, le délai moyen de traitement était de 9 jours*.

	2021	2020	2019
Délai moyen de traitement	9 jours	11 jours	8 jours
% en dessous des 10 jours	67%	64%	76%

Analyse et exploitation des réclamations

Les établissements du Groupe analysent les réclamations afin de détecter dysfonctionnements, manquements et mauvaises pratiques.

L'exploitation des réclamations permet de définir les actions correctrices à mener avec les directions concernées.

La recherche des causes à l'origine des réclamations est un axe de travail que nous développons.

Cette démarche d'amélioration continue se nourrit également des commentaires formulés par les clients dans les enquêtes de satisfaction et de la veille pratiquée sur Internet, les réseaux sociaux ou grâce au recueil des avis Sociétaires.

De manière complémentaire et pour répondre aux exigences réglementaires en matière de RELC (règlement extra-judiciaire des litiges de la consommation), depuis 2017, le réseau des Banques Populaires s'est doté d'un dispositif de médiation de la consommation adossé à sa Fédération nationale. La CASDEN Banque Populaire bénéficie depuis 2019 de ce service centralisé, destiné à proposer une solution amiable aux litiges opposant les établissements du réseau des Banques Populaires à leur clientèle non professionnelle.

* Source outils de suivi des réclamations

RISQUE NON PRIORITAIRE	INCLUSION FINANCIÈRE
Description du risque	Assurer un accès à l'offre pour tout public tant au niveau géographique que technologique

ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION BANCAIRE

Des délégations proches et accessibles

Fin 2021, la CASDEN Banque Populaire comptait 108 délégations départementales.

La CASDEN Banque Populaire s'attache à rendre ses services accessibles aux personnes en situation de handicap. La priorité est la mise en conformité avec l'obligation légale d'assurer l'accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées : à ce jour, 95,4% des délégations remplissent cette obligation. Les 4,6% des délégations restantes ne sont pas éligibles compte tenu d'une impossibilité technique ou une dérogation de l'administration.

Réseau de délégations départementales

	2021	2020	2019
Réseau			
Délégations départementales	108	108*	110
Accessibilité			
Agences accessibles aux personnes handicapées (loi handicap 2005)	95,4%	95,4%	91 %

* Le calcul précédent tenait compte de deux locaux dans les POM, Nouméa et Tahiti, espaces mis à disposition par les banques partenaires réservés aux délégués, mais n'accueillant pas de public.

ACCOMPAGNER LES CLIENTS EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE

La CASDEN Banque Populaire ne distribue que des comptes d'épargne et des crédits. Afin d'identifier ses Sociétaires particuliers en situation de fragilité financière, elle a mis en place un dispositif de détection du surendettement en établissant des critères adaptés à son activité et à ses produits et services. Ainsi, tous les Sociétaires faisant l'objet d'un deuxième impayé sur une échéance sont détectés comme potentiellement en situation de fragilité financière.

Tous les Sociétaires dont les dossiers ont été déclarés recevables par la commission de surendettement sont également catégorisés clientèle fragile financièrement.

Au 31 décembre 2021, 2770 Sociétaires de la CASDEN Banque Populaire étaient identifiés en situation de fragilité financière. Afin de mieux les accompagner, un dispositif de formation (e-learning et classes virtuelles) des conseillers a été reconduit sur 2021.

238 collaborateurs de la CASDEN Banque Populaire ont été formés notamment dans le cadre des formations sur la directive Crédit immobilier, sur des aspects liés à fragilité financière (217 en 2020).

Un support de formation sur la thématique est également relayé par le Directeur métier aux collaborateurs concernés, dès la prise de fonction, puis tous les cinq ans.

Concernant les collaborateurs des Banques Populaires agissant pour le compte de la CASDEN Banque Populaire, un support de formation sur le dispositif mis en place est également diffusé à ces Banques, qui doivent l'intégrer à leur propre support de formation.

En 2022, le service en charge de ces dossiers suivra une formation dispensée par un cabinet d'avocats spécialisé. De façon plus générale l'ensemble des collaborateurs de la CASDEN Banque Populaire en contact avec la clientèle bénéficieront d'une formation dispensée par le service Conformité de l'établissement.

PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT

La CASDEN Banque Populaire dispose d'une procédure qui détecte les Sociétaires faisant l'objet d'un deuxième impayé. Les Sociétaires concernés se voient proposer un entretien téléphonique afin de faire le point sur les éventuelles difficultés financières et de définir une solution adaptée à leur situation.

RISQUE NON PRIORITAIRE	RISQUE ESG
Description du risque	Prise en compte des critères ESG et des risques de transition et physique liés au changement climatique dans les politiques sectorielles et l'analyse des dossiers de financement et d'investissement

La CASDEN Banque Populaire n'est pas concernée, car elle n'a pas de politique sectorielle visant à financer certains secteurs d'activité ayant des impacts RSE. L'activité cœur de cible réside dans l'octroi de crédits aux particuliers destinés à financer des besoins domestiques (crédits consommation et immobiliers). La CASDEN Banque Populaire intervient de manière accessoire auprès d'organisations relevant de l'économie sociale et solidaire (octroi de crédits ou de garanties à des organisations appartenant à son écosystème intervenant dans le domaine de l'éducation, des activités périscolaires, de la culture et de la santé).

La CASDEN Banque Populaire s'inscrit dans les dispositifs déployés par le Groupe BPCE décrits ci-dessous.

INTÉGRATION DE CRITÈRES ESG DANS LES POLITIQUES SECTORIELLES CRÉDITS GROUPE

Dès 2018, la politique des risques globale du Groupe intègre la prise en compte des risques ESG et notamment les risques liés au changement climatique. Cette politique faitière est déclinée dans les établissements et au niveau central dans les politiques sectorielles. La prise en compte des risques climatiques est mise à jour, depuis 2019, à chaque revue des Politiques sectorielles du Groupe.

POLITIQUES SECTORIELLES

Depuis 2020, chaque secteur de la nomenclature du Groupe fait l'objet d'une analyse des facteurs ESG, permettant d'identifier les secteurs à enjeux forts. Cette revue sectorielle des risques ESG a été réalisée par le CoREFi (Comité des risques extra-financiers, composés des équipes de la RSE et des Risques Climatiques) tout au long de l'année 2021. Cette notation a été validée par le Comité des normes et méthodes. La notation du CoREFi a permis une classification sectorielle validée ensuite par le Comité de veille sectorielle, valable dans l'ensemble des entités du Groupe.

MÉTHODOLOGIE ESG

Le pôle Risques Climatiques du Groupe BPCE a développé une méthodologie ESG permettant d'intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'analyse des risques jusqu'à l'octroi de crédit. Cette méthodologie a été validée par le Comité des Normes et Méthodes le 12 juin 2020. La méthodologie est adaptée à l'analyse des politiques sectorielles et peut aussi être utilisée pour des analyses individuelles.

Elle se décompose en cinq volets :

- une note de contexte : présentation des enjeux ESG du secteur et des réglementations françaises et européenne ;
- des recommandations et points d'attention : mise à disposition d'un tableau synthétisant les vulnérabilités du secteur au regard des critères ESG : (i) Risques climatiques physiques ; (ii) Risques climatiques de transition ; (iii) Risques liés à la perte de biodiversité ou portant atteinte à l'écosystème ; (iv) Risques sociaux et sociétaux, ainsi que (v) les Risques de gouvernance ;
- des indications quant à l'adhésion aux conventions, standards nationaux ou internationaux : cette partie regroupe les indicateurs, les normes, les labels et les standards en vigueur sur le secteur analysé ;
- une note extra-financière des principales contreparties du secteur financées par les établissements et filiales accompagnée d'une analyse provenant de ces agences ;
- une prise en compte de la taxonomie européenne.

PRÉSENCE D'UNE FILIÈRE RISQUES CLIMATIQUES DANS TOUTES LES ENTITÉS DU GROUPE

Une filière risques climatiques au sein du Groupe BPCE a été organisée au printemps 2020 avec la nomination d'un correspondant à la CASDEN Banque Populaire issu de la Direction des Risques et de la Conformité.

Le rôle du correspondant est de :

- suivre l'actualité des travaux coordonnés chez BPCE pour le compte du Groupe afin d'être en mesure de les mentionner auprès du DRC de l'établissement et éventuellement de ses instances dirigeantes. Par exemple : participation du Groupe au stress test ACPR ou à l'exercice volontaire d'analyse de sensibilité de l'EBA ;
- être le relais local des travaux auprès des équipes concernées afin de sensibiliser, décliner et permettre en interne les échanges et les mise en place des dispositifs ;
- être informé des évolutions réglementaires et échanges de place pouvant impacter l'activité des établissements ;
- répondre à des demandes de groupes de travail dédiés sur certains projets.

Au travers d'une newsletter mensuelle, d'évènements trimestriels et de journée nationale, l'objectif est d'harmoniser les pratiques tout en conservant une souplesse d'application locale aux règles du Groupe.

La Filière Risques climatiques a été réunie pour la 3^e fois en septembre 2021.

INTÉGRATION DE CRITÈRES ESG DANS LES POLITIQUES DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe a mis à disposition les analyses ESG des portefeuilles obligataires de tous les établissements.

La CASDEN Banque Populaire a formalisé une politique d'investissement sectorielle, et de nombreux investissements ont déjà été réalisés en privilégiant cette dimension ESG :

- vérification systématique des engagements RSE dans les sociétés de gestion des fonds dans lesquels la CASDEN Banque Populaire investit ;
- reporting annuel sur les investissements ESG ;
- politique d'exclusion.

Dans la formation des collaborateurs

Le Climate Risk Pursuit est un quiz de sensibilisation aux risques bancaires rassemblant 200 questions sur quatre thèmes (risques de crédit, financiers, non-financiers et environnement bancaire).

Cet outil de formation interactif a été développé par le Groupe BPCE. Il vise à sensibiliser tous les collaborateurs du Groupe aux risques climatiques, à leurs impacts et aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. La formation est obligatoire pour les collaborateurs « preneurs de risques (MRT) ».

Le Climate Risk Pursuit a été réalisé par 326 collaborateurs à la CASDEN Banque Populaire fin 2021.

Une formation plus poussée sur les risques climatiques est en cours de développement. Sous forme de cours en ligne, elle s'adressera également à l'ensemble des collaborateurs et plus spécifiquement à la filière Risques et Engagement.

LES INDICATEURS CLÉS DE PILOTAGE, ACTIONS ET POLITIQUES POUR LA CATÉGORIE DE RISQUE FONCTIONNEMENT INTERNE

FONCTIONNEMENT INTERNE

RISQUE PRIORITAIRE	EMPLOYABILITÉ ET TRANSFORMATION DES MÉTIERS				
Description du risque	Adéquation des besoins de l'entreprise avec ceux des salariés pour répondre aux évolutions des métiers.				
	2021	2020	2019	Évolution 2020-2021	Objectif 2024
Taux de prises de poste*	10,5%	8,7%	10%	+20,7%	+20%

*Périmètre : recrutements externes CDI, mobilités internes CDI et transformations CDD en CDI

La transformation des activités et des métiers au sein du Groupe BPCE implique un accompagnement renforcé des salariés pour leur permettre de développer les compétences nécessaires à leur évolution. Cela concerne aussi bien les compétences nouvelles à développer, que les compétences qui méritent d'être renforcées en vue de faciliter le parcours professionnel des salariés. Dans ce contexte l'investissement consacré à la formation reste central pour faire de cet accompagnement un axe fort de la politique de la CASDEN Banque Populaire en faveur de l'employabilité de tous ses salariés.

Dans un environnement en pleine mutation, la CASDEN Banque Populaire s'attache à mener une politique responsable de développement des ressources humaines :

- tant pour réussir l'intégration de nouveaux collaborateurs que pour garantir l'employabilité de ses salariés ;
- résolument orientée vers la valorisation des compétences et la réalisation professionnelle des collaborateurs ;
- respectueuse des personnes dans toute leur diversité.

La CASDEN Banque Populaire, comme les autres banques du Groupe BPCE, continue d'évoluer dans un environnement marqué par de profondes transformations en matière de relation clientèle, d'organisation et de métiers. Elle est, en outre, confrontée au contexte démographique caractérisé à la fois par le départ en retraite d'un flux croissant d'actifs et par l'allongement des carrières.

Dans ce contexte, la CASDEN Banque Populaire met en œuvre l'adéquation entre les besoins en compétences métiers et le développement des compétences des salariés, ceci dans une perspective d'accès ou de maintien dans l'emploi et de projet professionnel. Les dispositifs de recrutement, d'intégration, de formation et de gestion de carrière sont donc essentiels.

Favoriser le développement des compétences

L'investissement dans la formation professionnelle est un moyen essentiel pour accompagner les collaborateurs dans l'évolution de leur emploi et développer leurs compétences, en adéquation avec les besoins et ambitions stratégiques de l'entreprise.

Les grandes orientations de la formation professionnelle ont donc pour objectif principal d'accompagner l'ambition de positionner la CASDEN Banque Populaire comme la banque référente de la Fonction publique. L'engagement et les compétences des salariés associés à son modèle coopératif constituent ses meilleurs atouts pour ancrer son développement et son attractivité.

Depuis plusieurs années, la CASDEN Banque Populaire, comme toutes les autres Banques, est confrontée à l'évolution des attentes et comportements de ses Sociétaires. Elle doit s'adapter aux profondes transformations du secteur bancaire et faire face aux mutations technologiques, notamment à la digitalisation.

En 2021, le niveau d'incertitudes induit par le contexte inédit de la crise sanitaire a mené la CASDEN Banque Populaire à reconduire les orientations de la formation professionnelle de l'année 2020, tout comme les orientations de la Branche Banque Populaire, orientations déclinées en trois axes :

- soutenir l'employabilité dans ce contexte de transformation ;
- développer les bonnes attitudes et comportements ;
- accompagner les collaborateurs dans leur développement professionnel.

Dans la continuité de 2020, le plan de développement des compétences 2021 s'est ainsi attaché à soutenir l'employabilité des collaborateurs impactés par les transformations de métiers et d'organisation, en accompagnant les grands projets structurants, notamment celui relatif à la refonte du parcours immobilier (OPTIMACS) ou encore celui consistant à rapprocher les équipes SI et MOA (ACCORT).

L'alternance de travail sur site et à distance (organisation du travail hybride) imposée par la crise sanitaire a mené la CASDEN Banque Populaire à accélérer le recours aux formats d'animation distanciels et à former les collaborateurs aux outils de travail à distance, en garantissant un niveau de qualité comparable à celui du présentiel.

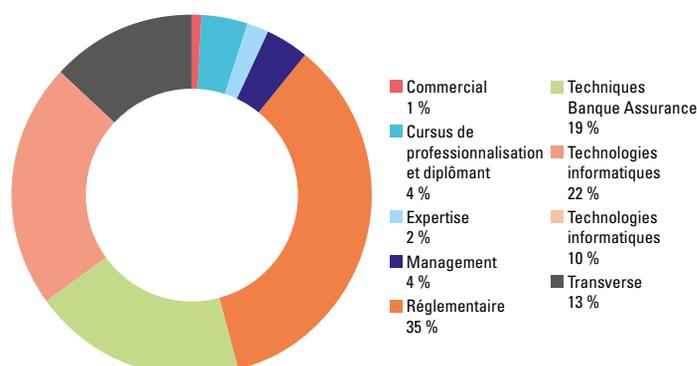
La CASDEN Banque Populaire a ainsi formé 94% de son effectif présent toute l'année, en consacrant 5,02% de sa masse salariale à la formation continue, soit près d'1,5 point de plus par rapport à 2020, lui permettant de se positionner à un niveau similaire aux années précédant la crise sanitaire.

Cela correspond à un volume de 11 743 heures de formation.

Nombre d'heures de formation par ETP

	2021	2020	2019
Nombre d'heures / ETP	20h	15h	19h

Répartition des heures de formation par domaine



Des passerelles entre les métiers et une dynamique de mobilité

Le Groupe BPCE, à travers sa politique de formation, de mobilité, ou ses outils tels que RH JUMP et MEET & MOVE, permet aux salariés qui le souhaitent de construire un projet de passerelle vers un métier différent au sein du Groupe.

La CASDEN Banque Populaire relaye les outils du Groupe afin de promouvoir la mobilité au sens large, qu'elle soit interne ou au sein des entreprises du Groupe BPCE. La mobilité, professionnelle ou géographique, concourt en effet à l'évolution des compétences des salariés et, par la multiplicité des expériences qu'elle offre, participe au développement de leur employabilité.

Convaincue du fait que la mobilité interne enrichit les méthodes de travail, développe la coopération et permet de mixer les compétences, la CASDEN Banque Populaire mène depuis plusieurs années une politique active en matière de recrutement interne.

Faire appel aux forces vives en présence permet de révéler le capital humain, de fidéliser et de renforcer l'engagement et le sentiment d'appartenance en offrant de réelles perspectives d'évolution.

Ainsi, en 2021, 18,52% des postes ouverts en CDI ont été pourvus par

la mobilité interne, soit un poste sur cinq. Ce taux est en baisse de moitié par rapport aux trois années précédentes mais s'explique en partie par le fait que sur cette période de trois ans, le taux de mobilité interne s'est maintenu à un niveau assez haut, soit autour d'un poste sur deux en moyenne.

Ce dynamisme est accompagné d'une politique formation permettant l'acquisition de nouvelles compétences et garantissant l'employabilité des collaborateurs.

Dans un contexte où la transformation du modèle bancaire et ses impacts nécessitent une adaptation constante des compétences et des organisations, la mobilité apparaît plus que jamais comme un vecteur profitable au développement des compétences des collaborateurs et à leur employabilité.

Dans cette perspective, la CASDEN Banque Populaire engage ses salariés à être attentifs aux opportunités qui pourraient se dessiner au sein des entreprises du Groupe.

Ainsi, en 2021, 16% des embauches en CDI sont des candidats provenant d'une entreprise du Groupe, tandis que la part des mutations Groupe depuis la CASDEN Banque Populaire représente, en 2021, 11% des motifs de sortie des effectifs.

RISQUE PRIORITAIRE	DIVERSITÉ DES SALARIÉS				
Description du risque	Assurer l'égalité de traitement des candidats à l'embauche et des salariés au sein de l'entreprise				
	2021	2020	2019	Évolution 2020-2021	Objectif 2024
Index égalité professionnelle	90	75	80	+20%	Atteindre a minima 85 points

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LA DIVERSITÉ

Pour le Groupe BPCE, il est essentiel de garantir un traitement équitable visant à réduire les inégalités constatées et à développer un environnement respectueux des différences liées à l'identité sociale de chacun (âge, sexe, origine, ethnie...) en dehors de tout préjugé.

La CASDEN Banque Populaire a poursuivi ces objectifs dans trois domaines prioritaires : l'égalité professionnelle femmes/hommes, l'emploi des personnes en situation de handicap, la gestion intergénérationnelle.

Promouvoir l'égalité professionnelle

La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein des entreprises est un gage de justice sociale et de performance économique. Elle constitue en ce sens un enjeu stratégique pour la CASDEN Banque Populaire.

Un nouvel accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été signé en ce sens le 23 novembre 2021 avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives. Cet accord est le fruit d'un dialogue social constructif et fixe une feuille de route en matière d'égalité professionnelle pour les 3 années à venir.

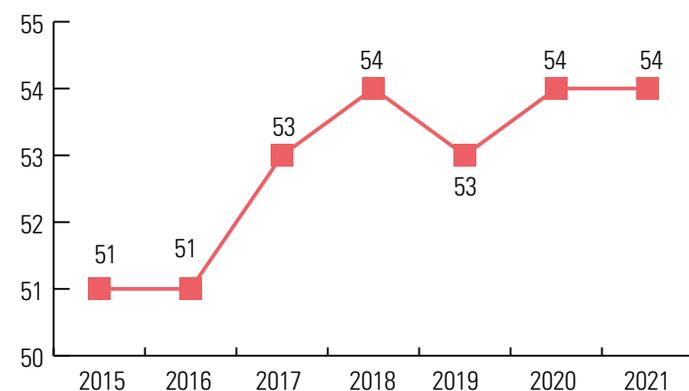
Dans la continuité des précédents accords, et en déclinaison de l'accord de branche Banque Populaire signé le 9 juillet 2021, la CASDEN Banque Populaire a souhaité, dans celui-ci, consolider les engagements déjà pris et identifier de nouvelles actions concrètes

pour faire progresser l'effectivité de l'égalité professionnelle au sein de notre entreprise dans les sept domaines d'action suivants :

- la sensibilisation et la communication ;
- le recrutement ;
- la formation professionnelle ;
- la rémunération ;
- la promotion professionnelle et le déroulé de carrière ;
- la conciliation des temps de vie et l'exercice de la parentalité ;
- la lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel.

Le taux de féminisation de la CASDEN Banque Populaire s'élève à 73%. 83% des techniciens sont des femmes. Le taux des femmes parmi les cadres est stable depuis 2017, il s'élève à 54%.

Taux de féminisation de l'encadrement



L'ouverture des postes à pourvoir en recrutement externe se fait de manière indifférente aux femmes et aux hommes à compétences, expériences et profils équivalents. Les femmes représentent 68% du total des embauches CDI, CDD (dont l'alternance) et 73% des embauches en CDI en 2021.

Concernant l'accès à la formation professionnelle, la CASDEN Banque Populaire déploie les différents modules du plan de formation en corrélation avec la représentativité des femmes et des hommes dans l'effectif global. En 2021, 70% des salariés ayant suivi une formation sont des femmes.

Par ailleurs, à l'instar de nombreuses entreprises du Groupe, la CASDEN Banque Populaire a créé en 2017 son propre réseau féminin « Elles CASDEN » qui compte, fin 2021, 145 adhérentes. De nombreuses actions de sensibilisation, d'entraide et d'animation du réseau ont été menées en 2021 pour soutenir la mobilité interne et/ou externe et renforcer la parité à tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise.

Le ratio hommes/femmes sur le salaire médian s'améliore de 1,15 point en 2021 à 25,64 point, mais les disparités demeurent entre les cadres (salaire médian supérieur de 7,61%) et les non cadres (salaire médian inférieur de 0,74%), ce qui s'explique par le fait que les femmes sont surreprésentées chez les techniciens et sous-représentées chez les cadres.

La CASDEN Banque Populaire reste attentive à la réduction des inégalités. Dans le cadre de l'examen des propositions d'augmentation individuelle de salaire et de changement de niveau, l'ensemble de la ligne hiérarchique, avec l'appui de la Direction des Ressources Humaines, porte une attention particulière sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, de telle sorte que les différences sur la base d'une même activité, d'un même métier et d'une même expérience s'amenuisent. À compter de l'année 2022, une enveloppe spécifique sera consacrée à la suppression des éventuels écarts salariaux non justifiés entre les femmes et les hommes.

Salaire de base médian de l'effectif CDI par sexe et par statut

	2021		2020	2019
	Salaire médian	Évolution	Salaire médian	Salaire médian
Femme non cadre	33 394 €	1,49 %	32 903 €	32 495 €
Femme cadre	50 862 €	1,25 %	50 233 €	50 250 €
Total des femmes	35 159 €	1,43 %	34 664 €	34 025 €
Homme non cadre	33 148 €	0,54 %	32 969 €	32 449 €
Homme cadre	55 050 €	0,03 %	55 031 €	55 840 €
Total des hommes	47 282 €	-0,14 %	47 351 €	46 071 €

CDI hors alternance inscrits au 31 décembre

Ratio H/F sur salaire médian

	2021	2020	2019
NON CADRE	-0,74 %	0,20 %	-0,77 %
CADRE	7,61 %	8,72 %	9,86 %
TOTAL	25,64 %	26,79 %	25,12 %

CDI hors alternance inscrits au 31 décembre

Dans le cadre du nouvel accord pour l'égalité professionnelle, la CASDEN Banque Populaire a pris un engagement fort en matière de lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel en appliquant une tolérance zéro face à ce type de comportements : elle garantit, pour les femmes comme pour les hommes, des environnements de travail sécurisants, respectueux de leur santé, de leur intégrité et de leur dignité. À cet effet, deux référents en la matière ont été désignés et formés en 2021 : un référent employeur et un référent Comité social et économique.

Une mobilisation en faveur des personnes en situation de handicap

Dans le cadre de son engagement sur la diversité et la promotion de l'égalité des chances, la CASDEN Banque Populaire déploie une politique visant à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

Cette politique repose sur des engagements clairs, inscrits dans des accords de groupe, de branche ou d'entreprise conformément aux dispositions légales prévues dans le cadre de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) et plus largement de la loi de 2005.

En 2019, le Groupe BPCE a renouvelé son engagement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap au travers de la signature d'un 4^e accord pour la période 2020-2022.

Il s'inscrit dans la continuité des précédents accords et traduit la volonté des parties prenantes de consolider et amplifier la politique handicap sur les axes suivants :

- le recrutement et l'intégration de personnes en situation de handicap ;
- le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap par la formation, le parcours professionnel et la prise en compte des besoins de compensation de la situation de handicap ;
- l'accompagnement du changement de regard pour une meilleure inclusion et qualité de vie au travail des salariés en situation de handicap ;
- le soutien des personnes en situation de handicap travaillant au sein du Secteur du Travail Protégé et Adapté via une politique d'achats volontariste.

Cet accord a été conclu dans un contexte particulier, car la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a modifié en profondeur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Parmi les évolutions actées, voici celles qui ont impacté la CASDEN Banque Populaire depuis 2020 :

- la suppression dans le calcul du taux d'emploi des unités bénéficiaires liées à la collaboration avec les structures adaptées et protégées. L'achat de produits ou prestations à des entreprises adaptées (EA), établissements de service et d'aide par le travail (ESAT) ou travailleurs indépendants handicapés (TIH) ne contribue donc plus à l'augmentation du taux d'emploi, mais est déduit de la contribution en cas de non atteinte du taux d'emploi direct ;
- dans l'accord d'intéressement signé en juin 2021, la politique achat vis-à-vis du secteur adapté et protégé est valorisée. A cet effet, l'indicateur de référence intégrera dans le taux global d'emploi des personnes en situation de handicap, l'emploi direct et indirect afin de prendre en compte tous les leviers de cette politique sociale ;
- la modification des modalités de décompte des collaborateurs en situation de handicap.

Fort de sa politique active en matière de diversité, le taux d'emploi du personnel en situation de handicap de la CASDEN Banque Populaire s'élève en 2021 à 6,1%, soit une augmentation de près d'un point par rapport à 2020, dépassant ainsi le taux d'emploi légal de 6%.

En 2021, la CASDEN Banque Populaire poursuit donc ses engagements en faveur de la diversité et la promotion de l'égalité des chances, en déployant une politique visant à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, les salariés en situation de handicap en poste bénéficient d'un accompagnement individualisé dans le cadre des actions de maintien dans l'emploi.

Le recours au secteur du travail adapté et protégé (STPA) est également encouragé avec l'intégration systématique d'un prestataire spécialisé dans le cadre des appels d'offres réalisés.

Soutenir l'emploi des jeunes

Afin de faciliter l'accès des jeunes à un 1^{er} emploi, le Groupe BPCE a incité l'ensemble des établissements ces dernières années au recours à l'alternance en faveur des jeunes. Il a également encouragé l'accompagnement des reconversions de salariés issus d'autres secteurs d'activité que la Banque.

L'alternance et plus particulièrement l'apprentissage est un outil de recrutement pour faire face à des besoins de main-d'œuvre qualifiée ou à une pénurie de compétences sur certains métiers.

Pour la CASDEN Banque Populaire, comme pour les autres entreprises du Groupe BPCE, l'alternance présente de nombreux avantages :

- elle facilite l'intégration dans l'entreprise d'un jeune, grâce à la formation dispensée et surtout grâce à l'expérience « terrain » qui va lui permettre d'acquérir des savoir-faire spécifiques aux métiers bancaires ;
- elle favorise une embauche en confiance à l'issue de sa formation lorsque cela est possible et permet de faire face à un manque de candidatures sur certains métiers en pénurie.

Aider les jeunes à entrer dans la vie active est un enjeu majeur de la

politique RH de la CASDEN Banque Populaire au regard des problématiques d'emploi. L'embauche d'alternants est en effet un véritable atout permettant de capitaliser sur l'accompagnement réalisé durant l'alternance (formation aux méthodes de travail, apprentissage d'un métier et acculturation à l'entreprise). À défaut d'intégration définitive dans l'entreprise, l'expérience acquise durant ces périodes d'alternance complète de façon significative le parcours académique des jeunes. Elle constitue une première expérience professionnelle qui pourra être valorisée dans le cadre de la recherche d'un premier emploi.

La CASDEN Banque Populaire mène ainsi une politique dynamique en faveur de l'alternance. Depuis 3 ans, le nombre moyen d'étudiants en alternance est bien supérieur à l'obligation légale de recrutement instaurée par la réforme de 2014 sur l'apprentissage (5%). Alors qu'il n'était que de 5,6% en 2016, il dépasse pour la première fois les 7% en 2021, avec près de 40 jeunes présents à la rentrée de septembre 2021.

La CASDEN Banque Populaire continue de répondre à l'objectif légal tout en accompagnant ces jeunes vers un emploi durable quand les opportunités le permettent. Elle a ainsi accompagné 11% des jeunes terminant leur contrat en alternance à l'été 2021, vers l'emploi durable. Ce taux atteint près de 18% si sont comptabilisés les jeunes ayant conclu un contrat à durée déterminée et ceux revenus après une période de rupture entre leurs deux contrats.

RISQUE PRIORITAIRE	CONDITIONS DE TRAVAIL				
Description du risque	Assurer des conditions de travail respectueuses des salariés				
Indicateurs clés	2021	2020	2019	Évolution 2020-2021	Objectif
Taux d'absentéisme maladie (hors absences pour invalidités) + accidents du travail	4,80 %	4,20 %	4,32 %	+0,6 pt	Maintenir le taux en dessous de 5,5 %

S'ENGAGER POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La protection et l'accompagnement des salariés

Dans un contexte de crise sanitaire en 2021, le Groupe a poursuivi ses actions en faveur d'une continuité d'activité et de service aux clients et Sociétaires. En particulier, la cellule de crise, créée en 2020 par la DRH Groupe avec pour mission de protéger les personnes (salariés, Sociétaires et clients), a été maintenue de manière périodique.

Toutefois, le second semestre de l'année a vu l'intensité de la crise sanitaire diminuer avec la progression de la vaccination.

Des actions de prévention des risques physiques et psychologiques ont été mises en œuvre à la CASDEN Banque Populaire, telles que :

- la poursuite de la mise en place de toutes les mesures barrières avec mise à disposition d'équipements (gel, masque, lingettes) et des protocoles sanitaires de gestion des cas « covid » ou des cas « contacts » ;
- la densification du télétravail et la mise en œuvre de travail à distance lorsque nécessaire, pour toutes les fonctions qui le permettent ;
- le renforcement des rendez-vous à distance plutôt qu'en délégation pour gérer les flux des Sociétaires ;
- la poursuite d'une communication renforcée et régulière avec les partenaires sociaux et les salariés sur la situation et sa gestion par l'entreprise, tant sur le plan humain que sur le plan de l'activité ;
- la poursuite du partenariat avec la plateforme d'écoute et de soutien psychologique « Pro-consulte » pour l'ensemble des salariés en ressentant le besoin.

S'engager pour l'amélioration de la qualité de vie au travail

Pour le Groupe BPCE, la Qualité de Vie au Travail (QVT) consiste à garantir un environnement permettant à chacun de réaliser un travail de qualité pour concilier le progrès social, la satisfaction des clients et la performance économique. Son développement s'appuie sur un réseau de référents QVT présents dans chaque entreprise et porteurs des politiques locales.

En concertation avec les partenaires sociaux, la CASDEN Banque Populaire s'attache à fournir à l'ensemble de ses collaborateurs des conditions de vie et de santé au travail garantissant la qualité de leur environnement professionnel et la sécurité de leur personne.

En effet, la démarche de QVT préconisée au sein de la CASDEN Banque Populaire vise à renforcer son attractivité, à améliorer l'engagement, la motivation professionnelle et la fidélisation de l'ensemble des collaborateurs en renforçant notamment l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, le droit à la déconnexion et en accompagnant les transformations du travail induites par le télétravail et par la digitalisation des modes de travail. En 2021, une rubrique dédiée à la QVT a été créée sur l'intranet afin que chacun puisse consulter l'ensemble des informations en la matière, dans le but de rendre acteurs le plus grand nombre de salariés quant à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Conciliation vie professionnelle-vie personnelle

Depuis 2018, la CASDEN Banque Populaire a mis en place une charte de 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie et y rappelle son attachement à l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La CASDEN Banque Populaire est soucieuse de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée de ses salariés. De manière générale, les collaborateurs ont la possibilité d'exercer leur activité à temps partiel. En 2021, 19% des collaborateurs en CDI, dont 96% de femmes, ont opté pour un temps partiel. La part des salariés à temps partiel tend à décroître sur ces trois dernières années (-1,6 point), grâce notamment à l'augmentation du temps de travail dans le réseau.

Par ailleurs, la CASDEN Banque Populaire accompagne les collaborateurs dans les étapes de leur vie parentale en leur proposant divers services et prestations sociales, telle que l'indemnité liée aux frais de garde des enfants.

CDI à temps partiel par statut et par sexe

	2021	2020
Femme non cadre	79	86
Femme cadre	16	17
Total des femmes	95	103
Homme non cadre	1	1
Homme cadre	3	3
Total des hommes	4	4

Santé et sécurité au travail

Afin d'assurer la sécurité, de prévenir et protéger la santé des salariés, la CASDEN Banque Populaire procède à l'évaluation des risques professionnels, définit les actions de prévention adaptées et les solutions à apporter face à des risques déterminés et les répertorie dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIACT). Ces documents sont accessibles à tous et font l'objet d'une mise à jour dès lors qu'intervient un événement ou une modification significative des conditions de santé, de sécurité ou des conditions de travail. Cette actualisation régulière est un gage d'efficacité dans la prévention des risques.

Pour accompagner les collaborateurs face aux incivilités, la CASDEN Banque Populaire travaille depuis plusieurs années avec le cabinet Pro-consulte, plateforme d'écoute et de soutien psychologique. Un accompagnement de proximité est également proposé par l'intermédiaire de la Direction des Ressources Humaines et des managers de proximité. En 2021, elle a par ailleurs continué à proposer le e-learning « Incivilités : adopter le bon comportement » déployé en 2020 auprès de l'ensemble des salariés en contact avec les Sociétaires. Au 31 décembre 2021, 90% des salariés éligibles ont suivi cet e-learning. Sept déclarations d'incivilité ont été enregistrées en 2021 auprès de la Direction des Ressources Humaines.

La CASDEN Banque Populaire est dotée d'un CSE et d'une commission santé sécurité et conditions de travail dont l'une des missions porte sur la protection de la santé et de la sécurité des collaborateurs. Ces instances veillent à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail ainsi qu'au respect des prescriptions législatives et réglementaires en la matière.

En 2021, l'accent a été mis sur la prévention des risques psychosociaux (RPS) avec la publication d'un guide et d'un e-learning sur la prévention des RPS suivi par près de 90% des salariés. Ces actions de sensibilisation portent principalement sur l'identification des situations, les réactions appropriées, le signalement des faits qu'ils soient individuels ou collectifs, et le rôle de chaque acteur interne ou externe à l'entreprise.

Attirer et fidéliser les talents

Au 31 décembre 2021, l'effectif inscrit de la CASDEN Banque Populaire est de 575 collaborateurs. La part des contrats à durée indéterminée représente 91% de cet effectif global. Elle est stable depuis trois ans.

	2021		2020		2019	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CDI y compris alternance	521	91%	513	90%	531	91%
CDD y compris alternance	54	9%	55	10%	54	9%
TOTAL	575	100%	568	100%	585	100%

CDI et CDD inscrits au 31 décembre

Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'accord GPEC du Groupe BPCE, la CASDEN Banque Populaire accorde une importance particulière au respect des grands équilibres entre les générations de salariés, notamment au travers la gestion de sa pyramide des âges par l'intégration de jeunes de moins de 30 ans, tendant à compenser les départs en retraite.

En 2021, la part des jeunes âgés de 18 à 30 ans représente 30% des embauches en CDI réalisées. Parmi ces jeunes, 7% sont issus de l'alternance.

L'accueil des jeunes dans le cadre de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage est un élément clé de la politique des Ressources Humaines de la coopérative. Cette politique lui permet de se créer un vivier de jeunes collaborateurs disposant de compétences avérées et en lien avec les besoins et ambitions de développement de l'entreprise.

Répartition des embauches

	2021		2020		2019	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CDI y compris alternance	44	44%	26	21%	34	35%
CDD y compris alternance	57	56%	59	69%	62	65%
TOTAL	101	100%	85	100%	96	100%

CDI et CDD inscrits au 31 décembre

Rendre les collaborateurs acteurs du changement

L'implication des collaborateurs dans les grands programmes de transformation de l'entreprise est facilitée par :

- des pratiques managériales fondées sur l'écoute des collaborateurs et la capacité à donner du sens aux missions confiées ;
- des méthodes de travail collaboratives, portées par différentes initiatives internes, et bénéficiant souvent de l'accompagnement de la Tribu Agile et de leurs facilitateurs dans l'animation de groupes de travail ;
- la prise en compte des impacts humains dans l'accompagnement des transformations en utilisant notamment des méthodologies proposées par le Groupe BPCE, comme le dispositif de mesure des impacts humains (MIH).

Suite à la troisième édition de l'enquête d'opinion interne « Diapason » déployée fin 2020 sur la révolution digitale, les nouveaux métiers, le management, les conditions de travail et la gestion des ressources humaines, les résultats de la CASDEN Banque Populaire ont été communiqués à l'ensemble des salariés. Chaque directeur a présenté les résultats de sa direction afin de pouvoir mettre en œuvre un plan d'action en adéquation avec les axes d'amélioration identifiés.

Pour la CASDEN Banque Populaire, l'engagement des collaborateurs passe également par un dialogue social de qualité avec les partenaires sociaux. Quatre accords ont été signés à l'unanimité des organisations syndicales CFDT, CFTC et CGT au cours de l'année 2021 :

- dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail, la CASDEN Banque Populaire a poursuivi la mise en place du télétravail grâce à un avenant à l'accord de base. À fin 2021, 330 collaborateurs ont ainsi opté pour le dispositif de télétravail régulier, soit 62% de l'effectif total ;
- concernant la rétribution de la performance collective, un nouvel accord d'intéressement a été signé pour trois ans sur la période 2021-2023. Cet accord est le fruit d'une négociation collective placée sous le signe d'un dialogue constructif, marqué par la volonté des

parties de valoriser la contribution de l'ensemble des salariés à la performance collective de la CASDEN Banque Populaire ;

- en matière de négociation collective annuelle relative à l'aménagement et à la réduction du temps de travail, un protocole d'application a été signé pour la mise en place du calendrier des jours fériés, chômés et libres en 2022 et 2023 ;
- s'agissant de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, un nouvel accord a été signé pour trois ans sur la période 2022-2024. Il fixe des objectifs et des actions concrètes en la matière.

RISQUE SECONDAIRE	ACHATS
Description du risque	Relation non durable avec les fournisseurs et sous-traitants

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

La politique achats de la CASDEN Banque Populaire s'inscrit dans celle du Groupe BPCE. En 2021, la filiale BPCE Achats a fait évoluer la politique achats responsables du Groupe BPCE, qui s'articule ainsi autour des axes majeurs suivants :

- appliquer et contrôler les bonnes pratiques des affaires (prévention de la corruption, éthique, respect du droit du travail, respect des délais de paiement, promotion de relations durables et équilibrées...);
- contribuer, avec les entreprises du Groupe BPCE, au développement local ;
- prendre en compte notamment le cycle de vie des produits, le coût complet, la conception durable des produits et services achetés.

BPCE Achats a mis en place les principes d'action suivants afin d'intégrer la RSE dans ses actes d'achat :

- construire une relation durable avec les fournisseurs, notamment en mettant en place un environnement dédié, mais aussi en instaurant une évaluation réciproque de la relation ;
- intégrer les critères RSE dans chacune des étapes d'achat (sourcing de fournisseurs, écoconception, analyse du cycle de vie, mesure de l'impact environnemental des biens et services achetés, notamment carbone...);
- évaluer des fournisseurs lors des consultations selon des critères RSE adaptés aux projets d'achat (dont le Devoir de vigilance) ;
- mesurer les impacts environnementaux des actions achats réalisées, dont l'impact carbone ;

- favoriser, avec l'ensemble des entreprises du Groupe BPCE, le développement économique et social du tissu économique local ;
- développer le recours aux fournisseurs inclusifs (Structures d'Insertion par l'activité économique et structures du secteur du travail protégé et adapté [STPA]).

La politique achats de la CASDEN Banque Populaire intègre ces éléments.

Depuis 2021, la référente RSE est membre du Comité achats et a vocation à promouvoir les achats responsables et accompagner les acheteurs.

DÉLAIS DE PAIEMENT

En 2021, BPCE Achats a poursuivi les enquêtes de mesure des délais de paiement à l'échelle du Groupe.

Un groupe de travail animé par BPCE Achats, composé d'acheteurs et comptables de BPCE SA, quatre Caisses d'Épargne et trois Banques Populaires, a permis la rédaction d'un livre blanc de bonnes pratiques (notamment sur les aspects juridiques et organisationnels), qui a été présenté puis diffusé à l'ensemble des établissements.

La CASDEN Banque Populaire met tout en œuvre afin de limiter le délai de paiement de ses fournisseurs. Ce délai est égal à 28 jours en 2021.

RISQUE SECONDAIRE	EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE
Description du risque	Mesurer l'empreinte environnementale pour la réduire

La CASDEN Banque Populaire s'est donnée pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 10 % en 2024 par rapport à 2019.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La CASDEN Banque Populaire réalise depuis 2010 un bilan annuel de ses émissions de gaz à effet de serre grâce à un outil sectoriel spécifique. Cet outil permet de réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) selon une méthodologie compatible avec celle de l'Ademe, de la norme ISO 14064 et du GHG (Green House Gaz) Protocol.

Il estime les émissions de GES du fonctionnement des délégations et du siège de la banque. Le résultat obtenu est donc celui de la « vie de bureau » de l'entreprise. Les émissions induites par les produits et services bancaires sont exclues du périmètre de l'analyse.

Les informations relatives à la mesure et l'alignement des portefeuilles des entreprises du Groupe BPCE se retrouvent dans la DPEF Groupe⁽¹⁾.

La méthodologie permet de fournir :

- une estimation des émissions de gaz à effet de serre par entreprise ;
- une cartographie de ces émissions :
 - par poste (énergie achats de biens et services, déplacement de personnes, immobilisations et autres),
 - par scope⁽²⁾.

Cet outil permet de connaître annuellement le niveau et l'évolution de leurs émissions et d'établir un plan de réduction local.

Encore touchée par les effets de la crise sanitaire, la CASDEN Banque Populaire a émis 4 179 t éq de CO₂ en 2021 en baisse de 15,6 % par rapport à 2019, année de référence.

Les deux postes les plus significatifs de son bilan carbone sont les achats qui représentent 34 % et les déplacements qui représentent 31 % du total des émissions de GES.

Émissions de gaz à effet de serre

	2021 (TONNES EQ CO ₂)	2020 ⁽³⁾ (TONNES EQ CO ₂)	2019 ⁽³⁾ (TONNES EQ CO ₂)	ÉVOLUTION 2021-2020
Énergies	162	150	172	+ 8 %
Achats et services	1 419	1 349	1 636	+ 5,2 %
Déplacements de personnes	1 293	986	1 856	+ 31,1 %
Immobilisations	1103	1 105	1 068	- 0,2 %
Autres	202	193	218	+ 4,7 %
Total	4 179	3 783	4 949	+ 10,5 %

⁽³⁾ Les données ont été retraitées selon la méthodologie de calcul du bilan carbone 2021

⁽¹⁾ Documents de référence et URD du Groupe BPCE.

⁽²⁾ Le GHG Protocol divise le périmètre opérationnel des émissions de GES d'une entité comme suit :

- scope 1 (obligatoire) : somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, tourbe..) de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise ;

- scope 2 (obligatoire) : somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité ;

- scope 3 (encore facultatif) : somme de toutes les autres émissions indirectes (de la chaîne logistique, étendue au transport des biens et des personnes).

DÉPLACEMENTS

Malgré la crise sanitaire, les évènements en présentiel ont repris en partie sur 2021, le poste déplacements représente 31% du bilan carbone.

Au total, en 2021, les déplacements professionnels en voiture ont représenté 12457 litres de carburant. Par ailleurs, le gramme de CO₂ moyen par kilomètre (étiquette constructeur) des voitures de fonction et de service est de 128.

Afin de mieux gérer les consommations d'énergie liées aux déplacements de ses salariés, le Plan de Déplacement Entreprise (PDE) a été mis à jour en 2021 afin d'encourager l'usage des transports en commun.

L'infrastructure du siège social, avec parking à vélo sécurisé, salle de fitness, douches et vestiaires, favorise la pratique sportive et les déplacements courts à vélo ou à pied. La CASDEN Banque Populaire a également mis à disposition des collaborateurs cinq prises de recharge pour véhicules électriques et des places de covoiturage.

Dans le cadre des déplacements domicile-travail, l'entreprise encourage ses salariés à moins utiliser leur véhicule personnel ou à faire l'usage de moyens de transport plus propres.

Ainsi ont été mis en place :

- l'indemnisation à 100% de la carte de transport en commun ;
- la limitation des indemnités kilométriques pour les trajets journaliers entre 20 et 100 km aller-retour ;
- la généralisation de deux jours de télétravail pour tous les métiers télétravaillables, avec un équipement des collaborateurs pour leur domicile (ordinateur, casque, webcam).

Pour les déplacements professionnels :

- le recours aux visioconférences ou téléconférences dans la mesure du possible ;
- l'incitation à prendre le train plutôt que l'avion ou la voiture dans la mesure du possible.

PRODUCTION DES BIENS ET DES SERVICES

L'objectif est de limiter la consommation d'énergie, d'eau et de matières premières.

Pour la CASDEN Banque Populaire, cela se traduit à trois niveaux :

a) L'optimisation de ses consommations d'énergie et les mesures prises en matière d'efficacité énergétique et de recours aux énergies renouvelables.

Conscient des enjeux inhérents au changement climatique et à la pénurie énergétique, la CASDEN Banque Populaire poursuit la mise en œuvre de différentes actions visant à :

- inciter ses collaborateurs à limiter leurs consommations d'énergie au siège et en délégations départementales ;
- réduire sa consommation d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments.

Consommation d'énergie (bâtiments)

	2021	2020	2019
Consommation totale d'énergie par m ² (kWh/m ²)	108,42	88,44	119,12

Actions mises en place :

- le siège social SOLARIS à Champs-sur-Marne. Ce bâtiment répond aux derniers standards de haute qualité environnementale : démarche HQE, label Effinergie+, 40% plus performant que la réglementation thermique 2012 ;
- la domotique pour adapter la consommation d'énergie en fonction des usages au siège et en délégations départementales : détecteur de présence, programmateur chauffage, isolation, etc. ;
- l'utilisation de néons basse consommation ;
- les postes de travail du siège sont des boîtiers peu consommateurs d'énergie ;
- la mise en veille des ordinateurs la nuit et les week-ends ;
- de plus, des investissements dans des fonds d'énergie verte de Mirova ont financé la production d'origine éolienne, photovoltaïque et hydraulique.

b) L'utilisation durable des ressources (eau, matières premières...)

Les principaux postes de consommation de la CASDEN Banque Populaire sont le papier et le matériel bureautique.

Consommation de papier

	2021	2020	2019
Tonnes de ramettes de papier vierge (A4) achetées par ETP	0,016*	0,026	0,037

*réduction due à l'externalisation de certains documents.

Actions mises en place :

- 100% des publications internes imprimées sur des papiers certifiés PEFC/FSC (gestion durable des forêts) ;
- suppression de la totalité des imprimantes individuelles du siège et des délégations départementales ;
- sensibilisation des collaborateurs à la réduction de papier avec le partage d'écogestes via des actions au siège social, ainsi que la synthèse de leurs impressions hebdomadaires et des impacts environnementaux générés disponible sur leur poste de travail. Un groupe sur le développement durable sur le réseau social d'entreprise partage également des articles et bonnes pratiques.

c) La prévention et gestion de déchets

La CASDEN Banque Populaire respecte la réglementation relative aux mesures de prévention, recyclage, réutilisation et autres formes de valorisation et d'élimination en s'assurant de son respect par ses sous-traitants en matière de déchets de papier, de métal, de plastique, de verre et de bois et de déchets électroniques (DEEE).

Pour cela, la CASDEN Banque Populaire a déployé :

- un dispositif sous forme de bornes de collecte des déchets spécifiques (papier, cannettes, bouteilles et bouchons en plastique, déchets divers). Elles sont disponibles à chaque étage dans les points d'impression, les tisaneries et la cafétéria. Le prestataire de déchets collecte et pèse chaque type de déchets, permettant une traçabilité efficace ;

- la valorisation des biodéchets en compost ;
- le recyclage et le réemploi des déchets d'équipement électrique et électronique des équipements de la CASDEN Banque Populaire.

Déchets

	2021	2020	2019
Quantité de déchets électriques ou électroniques (D3E)	290 Kg	0 Kg	3 700 Kg
Total de déchets industriels banals (DIB)	35,11 tonnes	35,96 tonnes	46,69 tonnes
Quantité de déchets électriques ou électroniques (D3E)/ETP	0,57 Kg	0 Kg	7,22 Kg
Total de déchets industriels banals (DIB)/ETP	65,56 Kg	71,49 Kg	91,18 Kg

POLLUTION

En matière de risque de nuisances lumineuses, la CASDEN Banque Populaire se réfère à la réglementation qui limite depuis le 1^{er} juillet 2013 les nuisances lumineuses et la consommation d'énergie, l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels, tels que les commerces et les bureaux.

Les actions mises en place :

- éclairage de la quasi-totalité du siège piloté automatiquement en gestion technique du bâtiment (mise en place de régulateurs, détecteurs de présence, etc.) ;
- 6 délégations sur 108 ont été rénovées en 2021 (soit 77%) dans un souci de réduction d'énergie (éclairage 100% LED, détecteur de mouvement, mise en place de systèmes économes en énergie pour les enseignes, etc.).

GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

La CASDEN Banque Populaire s'intéresse à cette thématique dans le cadre du soutien des projets de protection de la nature par le biais de ses activités de mécénat et de l'installation de ruches. La CASDEN Banque Populaire a installé six ruches sur le toit de son siège social dans le cadre de son partenariat avec l'UNAF (Union nationale de l'apiculture française). Elle soutient son programme « Abeilles, sentinelles de l'environnement » qui vise à sensibiliser à la vie des abeilles et à les protéger.

Un apiculteur référent de l'UNAF vient s'occuper du rucher pendant la haute saison. En 2021, les abeilles ont produit 20 kg de miel.

Évaluation de l'empreinte carbone des portefeuilles

Aligner les portefeuilles sur une trajectoire Net Zéro

Le Groupe BPCE s'engage à aligner l'ensemble de ses portefeuilles sur une trajectoire « Net Zéro » et cet engagement exige d'avoir la capacité de mesurer et suivre le profil carbone de ses portefeuilles, le Groupe BPCE développe des méthodes d'évaluation climatique de ses portefeuilles de financement dites Green Evaluation Models qui reposent sur une double approche :

- évaluer l'empreinte carbone des portefeuilles afin de les classer selon leur matérialité climatique et prioriser ses travaux d'alignement (en commençant par les secteurs les plus émissifs) ;
- noter de façon granulaire l'impact climat des biens, des projets et des clients financés.

Ces évaluations permettent, d'une part, d'identifier les clients ayant un besoin d'accompagnement dans leurs enjeux de transition et, d'autre part, d'être en mesure de piloter l'alignement sur une trajectoire Net Zéro en cohérence avec la proportionnalité des émissions carbone des financements.

Le Groupe BPCE est conscient de la nature exploratoire des travaux de mesure, certains outils d'évaluation sur le climat en étant encore au stade de recherche et développement. Néanmoins, ces travaux relatifs à la mesure et l'établissement de référentiels sur le « vert » sont essentiels pour s'approprier les enjeux et intégrer les objectifs climatiques dans les métiers de la finance. Ils participent également aux enjeux de transparence, de traçabilité et de comparabilité des engagements visés.

Calcul de la trajectoire climatique des entreprises financées par le Groupe

La méthodologie de place PACTA

Le Groupe BPCE est l'une des 16 banques pilotes participant aux mesures d'évaluation de ses portefeuilles de financement selon la méthodologie PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment). Cette méthodologie repose sur deux axes principaux d'analyse des portefeuilles de financement :

- l'analyse du mix technologique des entreprises en portefeuille ;
- l'analyse de l'évolution anticipée du volume de production des entreprises et des projets financés.

Cette méthode ne constitue pas le cadre de référence retenu par le Groupe BPCE pour piloter l'alignement de ses portefeuilles. Toutefois, les travaux réalisés dans le cadre de l'analyse des portefeuilles par la méthodologie PACTA ont servi de base pour la construction de la démarche « Green Evaluation Models » du Groupe, démarche qui a vocation à être déclinée sur l'ensemble de ses portefeuilles.

Travaux de mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles de financement

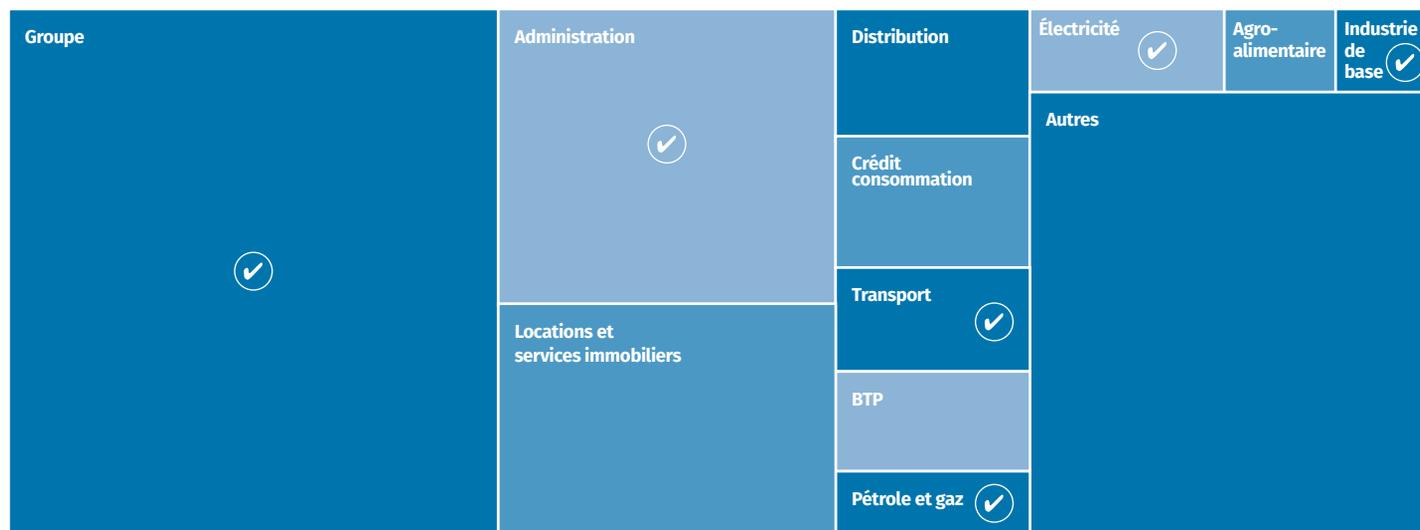
Des travaux ont été entrepris dès 2020 pour estimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des financements du Groupe BPCE. Ces estimations ont été réalisées sur les émissions directes (scopes 1 et 2) et indirectes (émissions scope 3 générées par l'ensemble de la chaîne de valeur des produits fabriqués et de leur usage). Les crédits à l'habitat, qui représentent près du tiers des encours du Groupe BPCE, ont ainsi bénéficié de premières mesures grâce à l'établissement d'un partenariat avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

L'objectif de ces mesures d'empreinte carbone des entreprises, projets et biens financés, est de :

- classer les portefeuilles par ordre d'impact carbone, des plus carbonés au moins émissifs en proportion de la taille de leurs encours (afin d'établir une échelle sur l'intensité carbone des portefeuilles) ;
- identifier les portefeuilles sur lesquels s'engager en priorité en matière d'alignement à la trajectoire Net Zéro.

Répartition par secteur des portefeuilles du Groupe BPCE couverts par de premières estimations carbone

 Empreinte carbone mesurée



L'objectif pour le Groupe BPCE est de disposer d'une mesure carbone sur 100% des portefeuilles d'ici à 2024, en prenant pleinement en compte les enjeux autour de la qualité de la donnée.

Éléments de contexte : l'évaluation des actifs éligibles à la taxonomie est un exercice inédit, dont les résultats dépendent pour partie de l'interprétation des textes réglementaires par les institutions les mesurant. Ces textes sont adossés à une réglementation récente, certaines spécifications étant parues en février 2022. Des imprécisions rémanentes sur les modalités d'application existent. Aussi la CASDEN

Banque Populaire précise que si des efforts ont été déployés pour respecter au mieux leur exigence, les méthodes employées sont susceptibles d'évoluer.

L'objectif de la réglementation de la Taxonomie (UE) 2020/852

La CASDEN Banque Populaire entend engager dans la durée une évolution de son bilan dans une stratégie d'atténuation de l'impact climatique de ses activités, des biens financés, investis ou assurés.

Elle s'engage à accompagner ses Sociétaires dans leur transition environnementale dans le cadre de son plan stratégique ELAN 2024.

La taxonomie européenne est une méthodologie d'évaluation des activités d'une entreprise par rapport à des objectifs environnementaux, et plus précisément dans sa version actuelle, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

Ces évaluations sont prévues par la réglementation en plusieurs phases.

Pour ce premier exercice, selon l'acte délégué adopté en juillet 2021*, l'objectif consiste à identifier les activités dites « éligibles », c'est-à-dire des produits ou des services pouvant contribuer potentiellement (mais pas nécessairement) à l'atténuation ou à l'adaptation au changement climatique. Pour les établissements financiers, un ratio mesurant la part au bilan d'actifs éligibles à la taxonomie est à publier.

Dans une seconde phase, les actifs verts correspondant aux activités dites « alignées » à la taxonomie seront évalués : ces dernières se distinguent de celles éligibles en confrontant la performance des activités éligibles à des critères techniques et des exigences en matière de respect de l'environnement et de minima sociaux. Ces activités alignées, évaluables en 2024 à partir des données des entreprises, seront publiées par la CASDEN Banque Populaire et viendront enrichir ses mesures sur le vert.

Pour la CASDEN Banque Populaire, la taxonomie constitue un outil essentiel pour accroître la transparence des mesures climatiques et encourager dans la durée le développement des activités vertes des entreprises et de leur financement.

Aussi, si ces premières évaluations de ratio d'actifs dans leurs versions éligibles ne sont pas le reflet d'une mesure réelle sur le vert (comme le vise le ratio « alignement » en 2024), elles constituent néanmoins une première marche réglementaire que la CASDEN Banque Populaire soutient dans ses efforts de publication en matière de déclaration.

Cadre de l'exercice et résultat de l'évaluations du ratio d'éligibilité de la taxonomie

La CASDEN Banque Populaire publie ici son ratio d'éligibilité sur ses activités en tant qu'établissement de crédit.

L'évaluation est réalisée sur les données au 31 décembre 2021 sur la base du périmètre de consolidation prudentielle, dans un environnement conforme au Financial Reporting (FINREP), mesurées en valeur brute comptable. Il ne tient pas compte des expositions de hors bilan (garanties financières et autres expositions de hors bilan).

Conformément à la réglementation, les administrations centrales, les banques centrales et organismes supranationaux, ainsi que les actifs financiers détenus à des fins de négociation, sont exclus du numérateur et du dénominateur du ratio.

Les entreprises qui ne sont pas tenues de publier des informations non-financières en vertu de la directive 2013/34/UE (NFRD) et les prêts interbancaires à vue sont exclus du numérateur.

À noter que dans ce format obligatoire, en l'absence de données publiées par les entreprises, les ratios ne prennent pas en compte l'éventuelle éligibilité des entreprises.

Les prêts immobiliers aux logements et aux prêts automobiles à des particuliers ont été considérés comme des activités éligibles, indépendamment de leur géographie.

RÉSULTAT :

Au 31 décembre 2021, conformément au format pour la publication obligatoire, la part des expositions sur des activités économiques éligibles à la taxonomie de la CASDEN Banque Populaire, par rapport au total des expositions couvertes par le ratio, est de 43%.

La part des expositions sur des activités économiques non éligibles à la taxonomie, par rapport au total des expositions couvertes par le ratio, est de 57%.

L'essentiel des actifs éligibles comprend les encours du crédit à l'habitat et ceux des prêts aux collectivités locales, des prêts aux logements sociaux et des financements du crédit à la consommation automobile.

Détail sur la couverture des encours :

Périmètre du calcul	
Part des expositions couvertes par le ratio, par rapport au total des expositions au bilan	43%
Part des autres expositions n'entrant pas dans le calcul du ratio, par rapport au total des expositions au bilan	57%
- Dont part sur le portefeuille de négociation	0%
- Dont part sur les banques centrales	0,03%
- Dont part sur les souverains	0,12%
- Dont autres	0,15%
Total des expositions au bilan (ref. total FINREP)	100,3%
Part des dérivés par rapport au total des expositions couvertes par le ratio	0%
Part des expositions sur des prêts interbancaires à vue par rapport au total des expositions couvertes par le ratio	0%

* Règlement délégué (UE) 2021/2178 du 6 juillet 2021.

LES INDICATEURS CLÉS DE PILOTAGE D'ACTIONS ET DE POLITIQUES POUR LA CATÉGORIE DE RISQUE GOUVERNANCE

GOVERNANCE

RISQUE PRIORITAIRE	ÉTHIQUE DES AFFAIRES				
Description du risque	Respect de la réglementation, lutte contre la corruption et la fraude, prévention des pratiques non éthiques et accessibilité à l'information.				
	2021	2020	2019	Évolution 2020-2021	Objectif
Part des collaborateurs* ayant suivi le module Code de conduite *Présents au 31 décembre	98 %	91 %	84 %	+ 7,5 %	Maintenir un taux de formation supérieur à 90 %

Cet indicateur couvre l'ensemble des collaborateurs de la CASDEN Banque Populaire.

Le module Code de conduite a été déployé en 2019 à l'ensemble des collaborateurs.

Depuis, chaque nouvel entrant, quel que soit son type de contrat (CDI, CDD, alternant), doit suivre ce module qui fait partie du socle de formation réglementaire obligatoire établi par la Direction de la Conformité. Un suivi régulier, et un rappel le cas échéant au bout de six mois, est réalisé par la Direction des Ressources Humaines. Chaque manager veille à ce que ses collaborateurs aient suivi ce module, notamment lors de leur période d'essai.

SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Une culture d'entreprise

Cette culture, diffusée à tous les niveaux hiérarchiques, a pour socle :

- des principes de relation avec la clientèle visant à prévenir les risques, qui sont formalisés et font l'objet d'une information régulière du personnel ;
- un dispositif harmonisé de formation des collaborateurs du Groupe, avec une périodicité bisannuelle, et des formations spécifiques à la filière sécurité financière.

Une organisation

Conformément aux chartes du Groupe BPCE, la CASDEN Banque Populaire dispose d'une unité réservée à la sécurité financière.

Au sein de l'organe central de la BPCE, un pôle spécifique anime la filière relative à la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, définit la politique en matière de sécurité financière pour l'ensemble du Groupe, élabore les différentes normes et référentiels et garantit la cohérence d'ensemble des décisions prises au niveau de chaque projet. Ce pôle assure également une veille réglementaire sur les typologies d'opérations concernées, et s'assure de la prise en compte des risques de blanchiment et de financement du terrorisme lors de la procédure d'agrément des nouveaux produits et services commerciaux par la BPCE.

Des traitements adaptés

Conformément à la réglementation, la CASDEN Banque Populaire dispose de moyens de détection des opérations atypiques adaptés à leur classification des risques, permettant d'effectuer, le cas échéant, les examens renforcés et les déclarations nécessaires auprès du service Tracfin (Traitement et action contre les circuits financiers clandestins) dans les délais les plus brefs. La classification des risques du Groupe intègre la problématique des pays « à risques »

que ce soit au plan du blanchiment, du terrorisme, de la fraude fiscale ou de la corruption. Le dispositif du Groupe a, par ailleurs été renforcé avec la mise en place d'un référentiel et de *scenarii* automatisés adaptés aux spécificités du financement du terrorisme. S'agissant du respect des mesures restrictives liées aux sanctions internationales, la CASDEN Banque Populaire est dotée d'outils de filtrage qui génèrent des alertes sur les clients (gel des avoirs de certaines personnes ou entités) et sur les flux internationaux (gel des avoirs et pays faisant l'objet d'un embargo européen et/ou américain).

Une supervision de l'activité

La prévention du blanchiment des capitaux et du financement des activités terroristes donne lieu à un *reporting* interne à destination des dirigeants et des organes délibérants de la CASDEN Banque Populaire et à destination de l'organe central.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Groupe BPCE condamne la corruption sous toutes ses formes et en toutes circonstances. Dans ce cadre, il est membre participant du Global Compact (pacte mondial des Nations unies) dont le dixième principe concerne l'action « *contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin* ».

La prévention de la corruption s'effectue de plusieurs façons :

- au moyen de la cartographie d'exposition aux risques de corruption des entités du Groupe, dont la méthodologie a été revue en 2021 ;
- grâce au respect par les collaborateurs des règles de déontologie et d'éthique professionnelles figurant dans le Code de conduite et d'éthique (prévention des conflits d'intérêts, politiques de cadeaux, avantages et invitations, principes de confidentialité et de secret professionnel). Des sanctions disciplinaires sont prévues pour manquement au respect des règles professionnelles régissant les activités des entreprises du Groupe ;
- par l'encadrement des relations avec les tiers : contrats standardisés dans le Groupe et conventions de comptes comportant des clauses anticorruption, évaluation des fournisseurs de plus de 50 000 euros au regard du risque de corruption, dispositif relatif aux relations avec des « personnes politiquement exposées » ;
- grâce à une formation réglementaire relative aux règles de l'éthique professionnelle et de lutte contre la corruption sous forme d'e-learning.

Un dispositif de recueil et de traitement d'alertes professionnelles sur les faits graves, dont les délits de corruption et de trafic d'influence, est mis à la disposition des collaborateurs (y compris les prestataires externes et les collaborateurs occasionnels). Il a été

actualisé en 2021 afin de renforcer la protection des lanceurs d’alertes et est en cours de déploiement à la CASDEN Banque Populaire.

Dans le cadre de l’organisation du contrôle interne, des plans de contrôle permanent contribuent à la sécurité du dispositif. En 2021, les éléments de ce dispositif ont été explicitement fléchés vers les risques de corruption identifiés par les métiers dans la nouvelle cartographie des risques.

Le Groupe BPCE dispose également de normes et de procédures comptables conformes aux standards professionnels. Le dispositif de contrôle interne du Groupe, relatif à l’information comptable, vise à vérifier les conditions d’évaluation, d’enregistrement, de conservation et de disponibilité de l’information, notamment en garantissant l’existence de la piste d’audit au sens de l’arrêté du 3 novembre 2014, modifié le 25 février 2021, relatif au contrôle interne. En 2020, un référentiel Groupe de contrôles, participant à la prévention et à la détection de fraude et de faits de corruption ou de trafic d’influence, a été formalisé. Dans ce cadre, une vigilance est notamment apportée aux dons, sponsorings et mécénats.

Plus globalement, ces dispositifs sont formalisés et détaillés dans la charte faïtière relative à l’organisation du contrôle interne Groupe et la charte risques, conformité et contrôle permanent du Groupe.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

Afin de renforcer le dispositif d’évaluation des RNC, des travaux ont été menés avec la mise en place d’un pilotage à l’échelle du Groupe intégrant les évolutions réglementaires.

Dans ce cadre, l’arrimage de la cartographie des risques de corruption a donné lieu au référencement d’un nouveau risque de non-conformité agrégé.

La Conformité Épargne Financière Groupe a revu et complété son dispositif de contrôle permanent.

De même, la Sécurité Financière Groupe a complété son dispositif de contrôle portant sur la vigilance renforcée, sur les bénéficiaires

effectifs et les sanctions embargos.

Un indicateur permettant de mesurer le risque de réputation dans le cadre du dispositif de l’appétit aux risques Groupe a été mis en place. Il évalue ce risque en considérant les facteurs, à la fois internes et externes, pouvant entraîner un impact sur l’image du Groupe (positif ou négatif).

Le dispositif Groupe en matière de déontologie a été entièrement revu.

Un nouveau guide de conformité a été élaboré sur les comptes et les coffres-forts inactifs, et plusieurs autres guides actualisés (Crédit immobilier, Épargne bancaire, Campagnes électorales, Loi Alur, Document de référence Tarification et Traitement des réclamations).

Au niveau de la Conformité Bancassurance, deux chantiers structurants ont été poursuivis en 2021 :

- le premier concerne la connaissance client réglementaire avec la poursuite du programme mis en place en 2019 destiné à renforcer la complétude et la conformité des dossiers de connaissance client réglementaire ;
- le second porte sur le renforcement du dispositif d’accompagnement des clientèles fragiles financièrement, conformément aux nouvelles dispositions du décret du 20 juillet 2020 et en lien avec les missions des superviseurs au sein du Groupe.

La CASDEN Banque Populaire s’inscrit dans les travaux dirigés par le Groupe et mène des actions en local qui tendent au renforcement de ces dispositifs.

La CASDEN Banque Populaire a notamment amorcé, en 2021, la revue de ses procédures traitant des sujets de déontologie. De plus, elle a commencé ses travaux de cartographie portant sur les risques déontologiques et de corruption.

Par ailleurs, elle continue la mise en place du programme tendant à renforcer la conformité et la complétude des dossiers de connaissance client réglementaire au travers de plusieurs chantiers informatiques.

RISQUE PRIORITAIRE	SÉCURITÉ DES DONNÉES				
Description du risque	Protection de données personnelles des salariés et des clients				
Indicateur clé	2021	2020	2019	Évolution 2020-2021	Objectif
Taux de clic sur le lien des campagnes de phishing (le nombre de clic d’ouverture de mails tests phishing envoyés sur le nombre total de mails tests phishing adressés)	6,24 %	4,62 %	NC	34,85 %	< 10 %

ORGANISATION ET PILOTAGE DE LA FILIÈRE SSI

Au sein du dispositif de maîtrise des risques liés aux Technologies de l’Information et de la Communication (TIC), la Direction de la Sécurité Groupe (DSG) est notamment en charge de la Sécurité des Systèmes d’Information (SSI) et de la lutte contre la cybercriminalité. La Direction de la Sécurité Groupe (DSG) est rattachée au Secrétariat Général Groupe.

La sécurité des systèmes d’information du Groupe BPCE est organisée en filière, pilotée par la Direction de la Sécurité Groupe (DSG).

La Direction, définit, met en œuvre et fait évoluer la politique SSI Groupe (PSSI-G).

La DSG :

- anime la filière SSI regroupant les Responsables de la Sécurité des Systèmes d’Information (RSSI) des affiliées des maisons mères, des filiales et des GIE informatiques ;
- assure le pilotage du dispositif de contrôle permanent de niveau 2 et le contrôle consolidé de la filière SSI ;
- engage et coordonne les projets Groupe de réduction des risques ;
- représente le Groupe auprès des instances de places interbancaires ou des pouvoirs publics dans son domaine de compétence.

Depuis mars 2020, l'activité Gouvernance, Risques et Contrôles de second niveau de BPCE-IT a été transférée à la DSG :

- l'activité gouvernance SSI BPCE-IT est désormais sous la responsabilité SSI-Groupe ;
- l'activité Risques et Contrôles Sécurité est, quant à elle, assurée au sein d'une nouvelle entité rattachée à la Direction Sécurité Groupe.

Le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information de la CASDEN Banque Populaire et plus largement ceux de tous les affiliés des maisons mères, des filiales directes et des GIE informatiques sont rattachés fonctionnellement au RSSI Groupe. Ce lien fonctionnel implique notamment que :

- toute nomination de RSSI soit notifiée au RSSI Groupe ;
- la politique sécurité des systèmes d'information (SSI) Groupe soit adoptée au sein des établissements, et que chaque politique SSI locale soit soumise à l'avis du RSSI Groupe préalablement à sa déclinaison dans l'établissement ;
- un *reporting* concernant le niveau de conformité des établissements à la politique SSI Groupe, le contrôle permanent SSI, le niveau de risques SSI, les principaux incidents SSI et les actions engagées soient transmis au RSSI Groupe ;
- le RSSI de la CASDEN Banque Populaire est rattaché à la Direction Risques.

SUIVI DES RISQUES LIÉS A LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le Groupe BPCE a élaboré une politique de sécurité des systèmes d'information Groupe (PSSI-G) adossée à la charte risques, conformité et contrôle permanent Groupe. Cette politique définit les principes directeurs en matière de protection des systèmes d'information (SI) et précise les dispositions à respecter d'une part, par l'ensemble des établissements du Groupe en France et à l'étranger et, d'autre part, au travers de conventions, par toute entité tierce dès lors qu'elle accède aux SI d'un ou plusieurs établissements du Groupe.

La PSSI-G constitue un socle minimum auquel chaque établissement doit se conformer. À ce titre, La CASDEN Banque Populaire a mis en place une charte SSI locale déclinant la charte SSI Groupe.

Cette charte SSI s'applique à la CASDEN Banque Populaire, à sa filiale Parnasse Garanties, ainsi qu'à toute entité tierce, par le biais de conventions, dès lors qu'elle se connecte aux SI de la CASDEN Banque Populaire. À cette charte se rattachent les 391 règles de sécurité issues de la PSSI-G.

La PSSI-G et la PSSI de la CASDEN Banque Populaire font l'objet d'une révision annuelle, dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

PROTECTION DES DONNÉES ET CYBERSÉCURITÉ

La prévention des risques liés aux cybermenaces, la préservation des systèmes d'information, la protection des données, particulièrement les données personnelles, de ses clients, de ses collaborateurs et plus globalement de toutes ses parties prenantes, sont des objectifs majeurs au centre des préoccupations de la CASDEN Banque Populaire.

En effet, la CASDEN Banque Populaire place la confiance au cœur de sa transformation digitale et considère que la cybersécurité est un vecteur essentiel au service de ses métiers.

Pour accompagner ces nouveaux défis de transformation digitale et le développement du Groupe BPCE, il est mis en place une accélération et une homogénéisation dans l'accompagnement sécurité, RGPD et fraude, dans les projets métier, avec un niveau de sécurité adapté dans le cadre d'une approche Security by Design/ Privacy By Design et Privacy by Default.

Le Groupe BPCE est également particulièrement vigilant en matière de lutte contre la cybercriminalité. Un Security Operation Center (SOC) Groupe unifié intégrant un niveau 1, fonctionnant en 24x7 est opérationnel.

Plusieurs actions ont été poursuivies en 2021, afin de renforcer les dispositifs de lutte contre la cybercriminalité :

- travaux de sécurisation des sites Internet hébergés à l'extérieur ;
- capacités de tests de sécurité des sites Internet et applications améliorées ;
- mise en place d'un programme de divulgation responsable des vulnérabilités par le CERT (Computer Emergency Response Team) Groupe BPCE.

SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS À LA CYBERSÉCURITÉ

Outre le maintien du socle commun Groupe de sensibilisation des collaborateurs à la SSI, l'année 2021 a été marquée par la mise en œuvre d'un nouveau plan de formation/sensibilisation SSI et par la participation au « mois européen de la cybersécurité ».

Sur le périmètre de BPCE SA, en dehors des revues récurrentes des habilitations applicatives et de droits sur les ressources du SI (listes de diffusion, boîtes aux lettres partagées, dossiers partagés, etc.), la surveillance de l'ensemble des sites web publiés sur Internet et le suivi des plans de traitement des vulnérabilités sont renforcés, ainsi que la surveillance du risque de fuite de données par mail ou l'utilisation de service de stockage et d'échange en ligne.

De nouvelles campagnes de sensibilisation et de formation des collaborateurs ont par ailleurs été menées :

- test de phishing, campagne de sensibilisation au phishing, et accompagnement des collaborateurs en situation d'échecs répétés ;
- participation aux réunions d'accueil des nouveaux collaborateurs, intégrant notamment les menaces et risques liés aux situations de télétravail.

Réalisation de campagnes régulières de sensibilisation au phishing auprès des collaborateurs du Groupe. Dix campagnes menées en 2021 ciblant chacune entre 14 000 et 40 000 collaborateurs. La CASDEN Banque Populaire a ciblé un nombre moyen de 793 collaborateurs sur 7 campagnes de faux phishing en 2021.

Protection des données personnelles

La CASDEN Banque Populaire a, sur l'année 2021, poursuivi ses actions de mise en conformité au RGPD. Cela s'est traduit par la signature d'analyse d'impact sur la vie privée (AIVP) par les responsables de traitement, la continuité de la mise en conformité des contrats locaux, de la continuité du chantier relatif au droit à l'oubli.

De plus, grâce aux différentes actions de sensibilisation menées ces dernières années, le Délégué à la Protection des Données est de plus en plus sollicité par les opérationnels dans le cadre de la mise en place de nouveaux projets, d'amélioration de processus, etc.

Enfin, l'année 2021 a également vu l'arrivée d'un nouvel outil de suivi global de la conformité au RGPD : DRIVE. Ce dernier contient le registre de traitement de la CASDEN Banque Populaire, et en 2022, un nouveau module sera déployé, permettant de suivre et de traiter les incidents de sécurité qui impactent des données personnelles.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021

Un dispositif de pilotage global des revues de sécurité et tests d'intrusion a été mis en place pour couvrir 100% des actifs critiques des SI sur des cycles de quatre ans. Il permet désormais de consolider l'ensemble des vulnérabilités identifiées dans le cadre des revues de sécurité et des tests d'intrusion, ainsi que les plans de remédiation liés dans DRIVE pour un suivi centralisé.

En 2021, le chantier d'élaboration de la cartographie SSI de l'ensemble des SI du Groupe s'est poursuivi.

À ce titre, chaque établissement du Groupe, au regard de son rôle et de son contexte, a pour objectif de dresser la cartographie SSI des SI dont il est en charge opérationnellement, en s'appuyant sur la méthodologie Groupe qui articule les approches SSI avec celles des métiers.

Un référentiel de contrôle permanent de niveau 1 a été spécifié et mis à la disposition de l'ensemble des établissements.

RISQUE SECONDAIRE	DIVERSITÉ DES DIRIGEANTS
Description du risque	Indépendance, diversité et représentativité au sein des instances de gouvernance

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la clôture de l'exercice 2021, la CASDEN Banque Populaire compte 18 Administrateurs et 2 censeurs tous issus de la Fonction publique d'État, hospitalière ou territoriale.

Lors de l'examen de toute candidature au mandat de membre du Conseil, le Comité des nominations s'appuie sur les objectifs définis dans la politique de nomination et de succession adoptée par le Conseil.

En application de cette politique, le Comité des nominations doit poursuivre un objectif de diversité au sein du Conseil d'Administration, c'est-à-dire une situation où les caractéristiques des différents membres assurent une variété de points de vue.

Le Comité des nominations s'assure que les aspects suivants de diversité sont bien observés :

- formation ;
- parcours professionnel ;
- âge ;
- objectif quantitatif relatif à la représentation du sexe sous-représenté ;
- représentation géographique équilibrée ;
- représentation des différentes Fonctions publiques.

Un seul des critères précités suffit à constater la présence ou l'absence de diversité qui est appréciée collectivement au sein de l'organe de direction. En effet, le Comité des nominations doit s'attacher à la complémentarité des compétences techniques et la diversité des cultures et des expériences dans le but de disposer de profils de nature à enrichir les angles d'analyse et d'opinion sur lesquels l'organe de direction peut s'appuyer pour mener ses discussions et prendre ses décisions, favorisant ainsi une bonne gouvernance.

La CASDEN Banque Populaire, dans le cadre des dispositions légales prévues par le Code Monétaire et Financier (articles L. 511-98 et L. 511-100), évalue périodiquement, et au moins une fois par an, le fonctionnement de son Conseil d'Administration. Cette mission est confiée au Comité des nominations qui formule des recommandations sur les évolutions souhaitables quant à la composition de ce dernier en vue d'atteindre les objectifs de diversité.

FORMATION DES ADMINISTRATEURS

La CASDEN Banque Populaire veille à l'adéquation des contenus de formation des élus avec les exigences et responsabilités de leur fonction au sein du Conseil d'Administration.

Leur formation est construite pour veiller à la compétence individuelle et collective des membres des conseils d'administration. Les formations proposées permettent d'appréhender et comprendre les évolutions et les enjeux du secteur bancaire.

La CASDEN Banque Populaire s'appuie sur un plan de formation élaboré avec le concours de la Fédération nationale des Banques Populaires (FNBP). Celui-ci traite notamment de thématiques liées aux six compétences clés retenues par la Banque centrale européenne (BCE).

Un bilan annuel des formations est réalisé par la FNBP par Banque Populaire et Administrateur, afin de suivre :

- le nombre de formations réalisées ;
- le nombre d'heures de formation effectuées ;
- la diversité des formations suivies ;
- le taux de satisfaction.

Le programme de formation permet aux Administrateurs de définir les meilleures orientations et de nourrir les débats des instances de la CASDEN Banque Populaire dans l'intérêt de l'ensemble de Sociétaires.

Les 21 et 22 octobre 2021, l'ensemble des Administrateurs des Banques Populaires se sont retrouvés à Strasbourg pour participer à leur Université avec trois objectifs majeurs : porter un autre regard, notamment cette année sur les enjeux européens, valoriser la différence coopérative Banque Populaire et créer du lien et de la fierté d'appartenance.

RISQUE SECONDAIRE	VIE COOPÉRATIVE
Description du risque	Veiller à la participation des Sociétaires à la gouvernance coopérative. Assurer la formation des Administrateurs. Communiquer sur le statut coopératif en interne et en externe.

L'ANIMATION DU MODÈLE COOPÉRATIF

La CASDEN Banque Populaire est une société soumise à la loi portant statut de la coopération. À ce titre, elle applique les règles suivantes :

- une rémunération limitée du capital ;
- des réserves impartageables transmises aux générations futures ;
- le Sociétaire dispose d'une double qualité : il est à la fois détenteur et utilisateur de sa coopérative ;

- une organisation qui fonde sa performance économique sur l'efficacité collective et la gestion sur le long terme ;
- la primauté de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel ;
- une gestion démocratique sur le principe : une personne une voix.

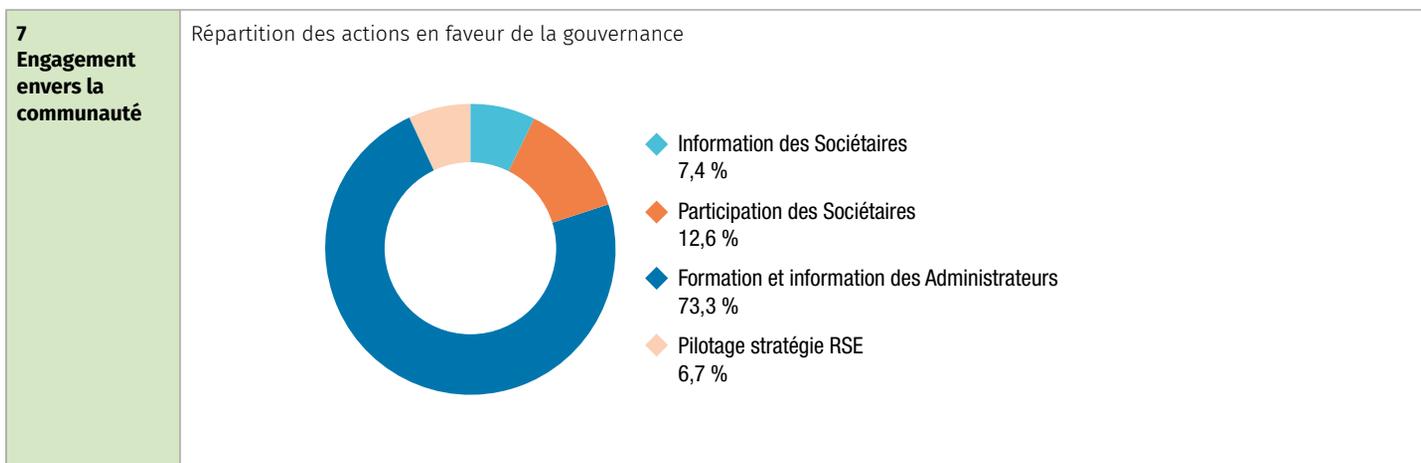
Les Banques Populaires, dont la CASDEN Banque Populaire, ont défini conjointement et de manière volontaire, un ensemble d'indicateurs répondant aux sept grands principes de l'Alliance Coopérative Internationale pour évaluer leurs pratiques coopératives.

			2021	2020	2019
1 Adhésion volontaire et ouverte à tous	L'adhésion à la CASDEN Banque Populaire est un acte libre et volontaire, sans discrimination sexuelle, sociale, ethnique, religieuse ou politique.	Nombre de Sociétaires	2 125 706	2 018 769	1 904 547
		Évolution du nombre de Sociétaires (en %)	+ 5,3%	+ 5,9%	+ 6,1%
		Taux de Sociétaires parmi les clients	83,6%	83%	82,1%
		Évolution du taux de Sociétaires parmi les clients (en %)	+ 0,6 pt	+ 0,9 pt	+ 0,7 pt
		NPS (Net Promoter Score) clients Sociétaires	10	6	6
		Répartition du Sociétariat	99,86 % de particuliers 0,14 % de personnes morales	99,85 % de particuliers 0,15 % de personnes morales	99,84 % de particuliers 0,16 % de personnes morales
2 Pouvoir démocratique exercé par les membres	Les Sociétaires se réunissent chaque année pour participer à l'Assemblée Générale de la CASDEN Banque Populaire, élire les Administrateurs et voter les résolutions. Le vote des Sociétaires est historiquement à la proportionnelle. Une personne, une voix.	Taux de vote à l'Assemblée Générale	6,52%	8,9%	7,91%
		Nombre de membres du Conseil d'Administration	18	18	17
		Nombre de censeurs	2	1	1
		Taux de participation des Administrateurs aux Conseils d'Administration	93%	94%	91%
		Taux de femmes membres du Conseil d'Administration	44,4%	44,5%	47%
		Nombre de réunions de Comités spécialisés issus du Conseil d'Administration	17	17	14
			2021	2020	2019
3 Participation économique des membres	La rémunération des Parts Sociales est plafonnée. Les excédents sont en grande partie affectés aux réserves. L'actif net est impartageable.	Valeur de la Part Sociale	8,5 €	8,5 €	8,5 €
		Taux de rémunération de la Part Sociale	1,35%	1,30%	1,30%
		Montant moyen de détention de Parts Sociales par Sociétaire	215 €	209,47 €	202,84 €
		Redistribution des bénéfices	11,57%	11,24%	12,09%
		Concentration du capital		7,91% des Sociétaires détiennent 50% du capital de la CASDEN Banque Populaire.	7,57% des Sociétaires détiennent 50% du capital de la CASDEN Banque Populaire.

4 Autonomie et indépendance	La rémunération des Parts Sociales est plafonnée. Les excédents sont en grande partie affectés aux réserves. L'actif net est impartageable.
--	---

		2021	2020	2019	
5 Éducation, formation et information	La CASDEN Banque Populaire veille, avec l'appui de la FNBP, à l'adéquation des contenus de formation des élus avec les exigences et responsabilités de leur fonction au sein du Conseil d'Administration.	Pourcentage d'Administrateurs ayant suivi au moins une formation sur l'année (en %)	95 %	94 %	82 %
		Nombre moyen d'heures de formation par Administrateur	17,1 h	9,4 h	12,9 h

6 Coopération entre les coopératives	Par l'intermédiaire du Groupe BPCE, la CASDEN Banque Populaire est membre de Coop FR, organisme de représentation du mouvement coopératif en France. Elle est représentée au sein du Conseil supérieur de la coopération par la Fédération nationale des Banques Populaires. Elle soutient la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire sur son territoire.
---	---



Les 2,1 millions de Sociétaires de la CASDEN Banque Populaire constituent le socle de son modèle coopératif. Ils détiennent son capital social. Ils votent lors de l'Assemblée Générale et élisent directement les Administrateurs qui les représentent au sein du Conseil d'Administration. En 2021, ce sont plus de 6,52% des Sociétaires qui se sont exprimés en votant. L'Assemblée Générale de la CASDEN Banque Populaire s'est, cette année, tenue au siège. Un système de retransmission audio et vidéo de l'Assemblée Générale était disponible.

La CASDEN Banque Populaire est dotée d'une organisation coopérative originale s'appuyant sur un réseau de Délégués volontaires et militants, en activité ou à la retraite, et fortement marqués par la culture mutualiste de la coopérative. Ils représentent la banque auprès de ses parties prenantes : les Sociétaires, les organisations de la Fonction publique et les Banques Populaires. Animateurs de la vie de la CASDEN Banque Populaire, ils sont entourés d'un réseau de Correspondants bénévoles dans les établissements de métropole et d'outre-mer, qui relaient les informations mises à disposition par la CASDEN Banque Populaire et expriment les besoins de leurs collègues auprès de la coopérative.

Chaque année, la CASDEN Banque Populaire rassemble ses Correspondants lors de manifestations locales et régionales. En 2021, 32 réunions ont permis à quelque 699 participants de se retrouver. Ces événements permettent aux Correspondants de se rencontrer et d'échanger, mais également d'être informés sur l'actualité de la

coopérative, du monde de l'éducation, de la recherche et de la culture, de la Fonction publique et, plus généralement, sur l'environnement économique et social.

Pour la 5^e année consécutive, la CASDEN Banque Populaire s'est impliquée dans la « Faites de la Coopération », semaine d'information et d'échanges autour de la coopération et du modèle coopératif CASDEN Banque Populaire qui s'inscrit dans le mois de l'Économie sociale et solidaire (ESS), en novembre. La CASDEN Banque Populaire a sensibilisé ses collaborateurs à travers des modules de formation sur le modèle coopératif.

Les Sociétaires disposent de canaux d'information privilégiés leur permettant de suivre l'actualité de leur banque.

En complément de son site Internet (casden.fr), la CASDEN Banque populaire propose le magazine en ligne *CASDEN Mag*, une newsletter mensuelle envoyée aux Sociétaires, comprenant une sélection d'articles. La coopérative est par ailleurs présente sur les réseaux sociaux.

RISQUE SECONDAIRE	RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS
Description du risque	Système de rémunération des dirigeants intégrant des critères de performance financière et extra-financière décorrélés les uns des autres, avec une vision à court, moyen et long terme.

Le Comité des rémunérations est chargé de formuler des propositions au Conseil d'Administration concernant le niveau et les modalités des rémunérations, indemnités et avantages de toute sorte accordés à la Directrice Générale, y compris ceux en nature, de prévoyance et de retraite. Il vérifie également la politique de rémunération en vigueur pour la population « Material Risk Takers ».

Voir le chapitre Gouvernance page 69 et le chapitre sur le Comité des rémunérations page 19.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE DU IMAGE RSE

La CASDEN Banque Populaire s'efforce de fournir une vision sincère et transparente de ses actions et de ses engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

ÉLABORATION ET ACTUALISATION DU MODÈLE D'AFFAIRES

Les schémas « modèle d'affaires » et « écosystème » ont été construits et proposés par le Groupe BPCE et la FNBP. Ils ont ensuite été ajustés par la CASDEN Banque Populaire.

NOS RESSOURCES		
THÉMATIQUE	INDICATEUR	PRÉCISIONS
Nos Sociétaires	2,1 millions de Sociétaires	Sociétaires particuliers et personnes morales au 31/12
	230 Délégués	Nombre de Délégués au 31/12
	7 080 Correspondants	Nombre de Correspondants au 31/12
	18 Administrateurs	Nombre d'Administrateurs au 31/12
	2 Censeurs	Nombre de Censeurs au 31/12
Notre capital humain	506 collaborateurs au siège et en délégations	Total effectif ETP mensuel moyen CDI + CDD (hors alternance et stagiaires vacances) Ce calcul d'ETP correspond à l'indicateur 1.1.3 du bilan social
	90 % indice égalité femmes-hommes	Bilan social
	6,1 % d'emplois de personnes handicapées	Bilan social Donnée N-1
Notre capital financier	2,2 Md € de capitaux propres	Stock de capitaux dont dispose l'entreprise (capital social + réserves, après affectation des résultats) au 31/12
	459 M € de Parts Sociales	Stock de Parts Sociales dont dispose l'entreprise au 31/12
	1,6 Md € de réserves impartageables	Stock de réserves impartageables dont dispose l'entreprise au 31/12
	31,8 % ratio de solvabilité	Le ratio de solvabilité européen était un ratio minimum de fonds propres applicable aux banques, défini par la directive 89/647/CEE du Conseil, du 18 décembre 1989, relative à un ratio de solvabilité des établissements de crédit. Il est l'application du ratio Cooke défini dans l'accord de Bâle.
Notre présence sur le territoire	108 délégations réparties sur tout le territoire national (métropole et outre-mer) 1 siège social, bâtiment HQE Effinergie+	100 % de délégations physiques Pas de délégation virtuelle
Nos ressources environnementales	2 738 528 kWh	Consommation d'électricité au siège et en délégations au 31/12
	1 284 m ³	Consommation d'eau au siège et en délégations au 31/12

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

THÉMATIQUE	INDICATEUR	PRÉCISIONS
Pour nos Sociétaires	5,2 M€ d'intérêts aux Parts Sociales	Il s'agit des intérêts versés aux Parts Sociales au bénéfice des Sociétaires, et non du capital social de la CASDEN Banque Populaire. Le taux de rémunération est généralement connu en mai-juin de chaque année pour le capital social de l'année d'avant. C'est pourquoi il convient d'indiquer la donnée « N-1 ».
	31 M€ de mise en réserve	Montant de mise en réserve au 31/12
	9,2 Md€ d'encours auprès de nos Sociétaires pour financer leurs projets de consommation et immobiliers	Montant des encours des crédits consommation et immobiliers au 31/12
	61 Mds€ d'encours de caution garantis par CASDEN ou sa filiale Parnasse Garanties	Montant des encours de caution au 31/12
Pour nos fournisseurs	46,7 M€ d'achats	Part du montant total dépensé avec les fournisseurs de l'entité
Pour l'État, les collectivités et autres organismes	16,9 M€ d'impôts	Impôt sur les sociétés, impôts fonciers, impôts locaux, contribution économique territoriale, contribution sociale de solidarité des sociétés, droits d'enregistrement, CVAE, taxe vignette.
Pour nos talents	23,6 M€ de salaires des collaborateurs au siège et en agences	Indicateur : 2.1.1.1 masse salariale annuelle globale (en milliers d'euros) Masse salariale annuelle totale, au sens de la déclaration annuelle des salaires. On entend par « masse salariale » la somme des salaires effectivement perçus par le salarié pendant l'année. Prend en compte la somme des éléments de rémunération soumis à cotisations sociales au sens de la déclaration Sociale Nominative (DSN) pour tous les salariés. Cette masse salariale s'entend hors intéressement, participation, abondement à un plan d'épargne entreprise (PEE) et hors charges patronales.
	130 recrutements en CDD, CDI et en alternance	Ce calcul d'équivalent temps plein (ETP) correspond à l'indicateur 1.1.3 du bilan social du Groupe BPCE
Pour la société civile	2,2 M€ d'engagement sociétal (fondations, mécénats, partenariats non commerciaux)	Fondations, mécénats, et partenariats non commerciaux : montants décaissés sur l'exercice au profit de projets dont l'objet est conforme à l'intérêt général (avec ou sans reçus fiscaux)
Pour l'environnement	55 M€ d'investissements responsables (encours)	Montant de financement de la transition énergétique : investissements responsables (encours)
	24,6 M€ de financement de projets des Sociétaires (production)	Montant de financement de la transition énergétique : financement des projets des Sociétaires - Eco PTZ + PREVair + AUTOVair (production)

CHOIX DES INDICATEURS

La CASDEN Banque Populaire s'appuie sur une analyse de ses risques extra-financiers proposée par BPCE.

Cette analyse est actualisée chaque année, afin de prendre en compte :

- les recommandations exprimées par la filière RSE ;
- les remarques formulées par les Commissaires aux Comptes/organismes tiers indépendants dans le cadre de leur mission de vérification ;
- l'évolution de la réglementation.

Le référentiel BPCE fait l'objet d'un guide utilisateur sur lequel la CASDEN Banque Populaire s'est appuyée pour la réalisation de sa Déclaration de performance extra-financière (DPEF). Elle s'est également fondée, pour les données carbone, sur le guide méthodologique fourni par la BPCE.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Nouveaux indicateurs bilan carbone

Dans le cadre de l'amélioration et de la modernisation continue du bilan carbone, les indicateurs ci-dessous ont été intégrés à partir de celui de 2021 :

- nombre de jours en télétravail ;
- consommation d'électricité verte (Engie, GEG, EDF ou autres) ;
- consommation liée au PPA (Power Purchase Agreement) ;
- nombre de véhicules électriques de service et de fonction ;
- nombre de véhicules hybrides rechargeables de service et de fonction ;
- nombre d'écrans subventionnés pour le télétravail ;
- déplacements professionnels et personnels réalisés en voiture électrique ;
- déplacements professionnel et personnel réalisés en voiture hybride rechargeable.

Le résultat de l'évaluation de l'empreinte carbone des portefeuilles n'est pas présent dans cette DPEF. Les émissions communiquées sont sur la base des postes analysés.

En 2021, des travaux d'affinage des données du bilan carbone ont été effectués portant principalement sur l'inclusion du télétravail et l'actualisation du facteur d'émission des opérateurs IT du Groupe. Les données 2019 et 2020 ont été alignées en conséquence.

EXCLUSIONS

Du fait de l'activité de la CASDEN Banque Populaire, certaines thématiques relatives au décret du 24 avril 2012 et à l'article 4 de la loi du 11 février 2016, relative à la lutte contre le changement climatique, n'ont pas été jugées pertinentes. C'est le cas pour : l'économie circulaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable compte tenu de notre activité de service.

PÉRIODE DU REPORTING

Les données publiées couvrent la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Dans le cas où les données physiques ne sont pas exhaustives, les contributeurs ont procédé à des calculs d'ordre de grandeur pour estimer les données manquantes, à partir de ratios moyens fournis par BPCE.

DISPONIBILITÉ

La CASDEN Banque Populaire s'engage à publier sa déclaration de performance extra-financière sur son site Internet www.casden.fr pendant cinq ans.

RECTIFICATION DE DONNÉES

Si une donnée publiée dans le rapport de gestion en année N-1 se révèle erronée, une rectification sera effectuée avec une astérisque le précisant.

PÉRIMÈTRE DU REPORTING

Pour l'exercice 2021, le périmètre de *reporting* pour les indicateurs responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) concerne les entités suivantes :

- CASDEN Banque Populaire ;
- Parnasse Garanties.